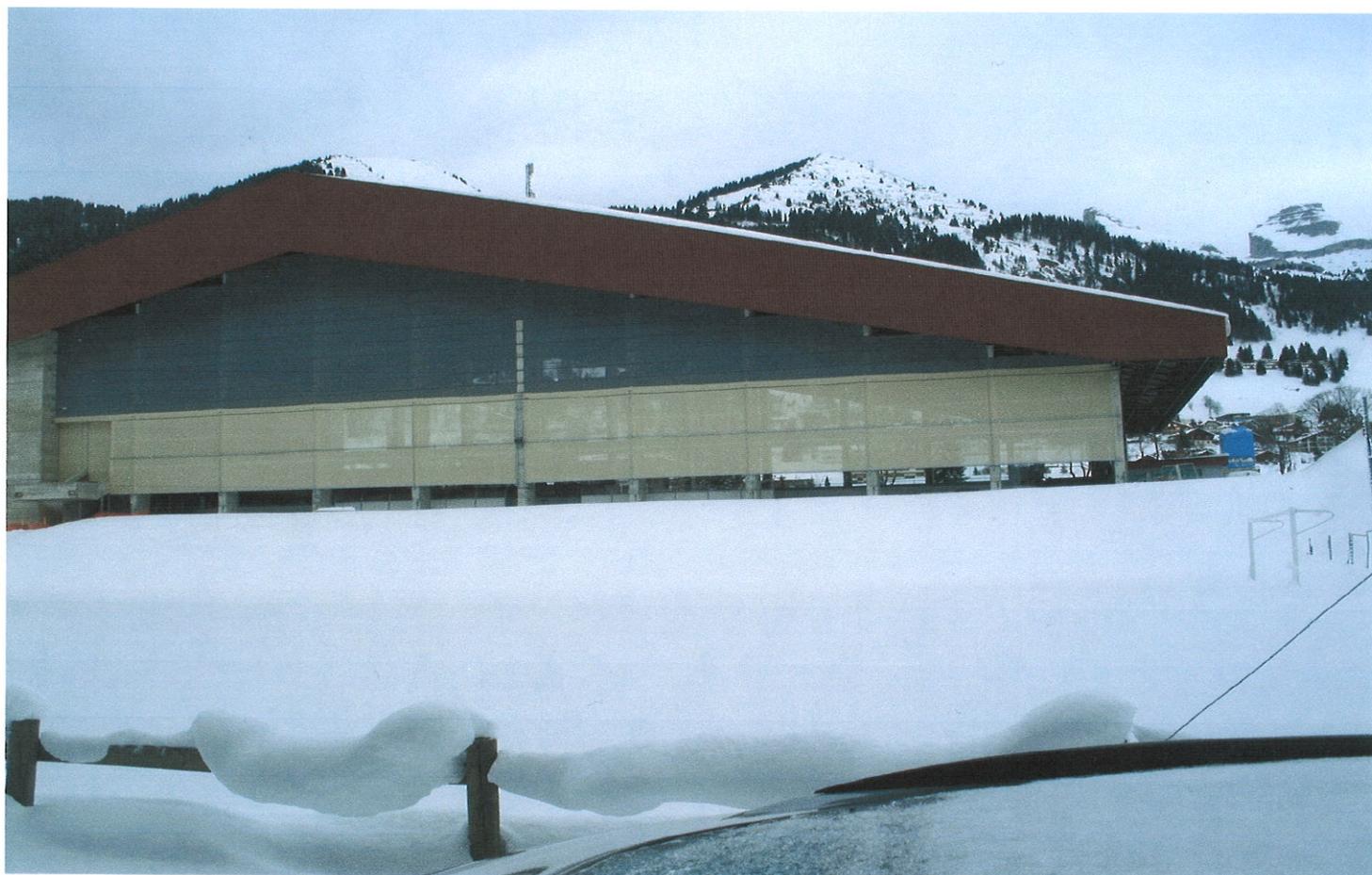


**A
P
A
R
&
T**
Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

PA&T INFO

*Bulletin d'information
2008 - Décembre - No 44*

LA PATINOIRE DE LEYSIN PREPARE L'AVENIR...



OBJECTIF : PROTECTION ET ECONOMIE

Edito...

COPYRIGHT © PATINOIRES

« L'Age de Glace est un film pour les enfants, un dessin animé qui se passe à l'ère glaciaire, sur la banquise, un film qui a remporté un succès considérable, un film où l'on découvre ses premières glissades...

Actuellement, avec les jours frais, les patinoires mobiles fleurissent à nouveau et apportent les plaisirs de la glisse aux quatre coins de la Romandie.

La tendance se confirme : tout le monde veut sa patinoire mobile afin de donner un air festif dans le paysage dès le mois de novembre, les commerçants et les marchés de Noël au cœur des villes, les centres commerciaux en périphérie, les Municipalités dans un esprit d'animation, parfois même des privés pour y organiser une fête d'entreprise.

Les patinoires mobiles attirent les badauds, les mômes et leurs parents, et deviennent les nouveaux centres d'attraction à l'ambiance bon enfant, entre rires et convivialité. De quoi se mettre dans une humeur propice aux achats dans les magasins avoisinants...

Ces patinoires sont pour la plupart en libre accès, celles des centres commerciaux mettent même à disposition des patins gratuitement.

A Macolin, une patinoire synthétique est actuellement testée par l'Office Fédéral du sport. Pour des raisons écologiques mais aussi économiques, la glace synthétique pourrait connaître un véritable essor. L'idée est plutôt d'offrir une surface de glace facile à entretenir durant la période estivale. Il existe une forte demande durant cette période.

La plupart des villes romandes et de très nombreux centres commerciaux mettent à disposition des patinoires mobiles. Depuis plusieurs années, Paris, Berlin, Prague, Budapest et les grandes capitales européennes animent leur centre ville avec du patinage. Une étude récente recense plus de deux mille patinoires mobiles en activité au mois de décembre 2008 en Europe occidentale.

Le patinage est devenu un support visuel exceptionnel. Impossible d'ouvrir un journal, de regarder la télévision sans immédiatement découvrir une patinoire, une patineuse, un hockeyeur. La santé, le confort, le patinage est la solution rêvée, le bien-être à portée de tous, grâce à la patinoire.....

Et la patinoire, l'authentique, avec de la glace véritable, plane, lisse, parfaite, entretenue, c'est notre installation, c'est une technique que nous connaissons et maîtrisons depuis fort longtemps.

Nos infrastructures importantes ont souvent été construites à l'extérieur de la ville afin de les doter de places de stationnement et surtout pour ne pas déranger les citoyens et résidents. Cette évidence est une contrainte insoluble lorsque l'on souhaite animer un centre ville en période de fêtes de fin d'année.

Par contre, ces patinoires mobiles qui essaient tous azimuts ne peuvent que contribuer à augmenter le nombre d'utilisateurs dans nos patinoires à condition d'offrir une animation ludique qui réponde aux attentes nouvelles des futurs patineurs.

Toutefois, le succès des patinoires mobiles et leur fréquentation sur une courte période suscite la réflexion. Dans nos patinoires, depuis quelques années, le patinage public traditionnel est en perte de vitesse, en nette diminution. Devons-nous nous inspirer de ce type d'animation festif et novateur tout en laissant de côté l'aspect lucratif et commercial ? Nous parlons depuis longtemps d'animation du patinage public sans apporter de solution. Il serait temps de concrétiser nos idées par des actions réelles.

Sur le plan de la gestion et du marketing, la première action qui aurait dû être réalisée était de déposer le copyright suivant :

COPYRIGHT © PATINOIRES

Le copyright, il est bon de le rappeler, signifie « qu'il est protégé par le droit d'auteur ».

Et l'auteur, les patinoires, c'est nous !

Bonnes fêtes à tous

Pierre Gueissaz

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

PATINOIRE DE LEYSIN

La Patinoire de Leysin prépare l'avenir en priorisant l'économie.
L'installation d'une protection de 1200 m², en réduisant de 75% les UV avec une forte résistance au vent, facilitera l'exploitation du site tout en garantissant une économie significative.

ASSEMBLEE ORDINAIRE A VERBIER

Le procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire relate toutes les activités de notre Association.

FETE DE LA GLACE

Organisée pour la sixième fois le dimanche 19 octobre 2008 avec de très nombreuses patinoires participantes, cette manifestation importante sera reconduite en 2009.

LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE **AMATEUR**

Le billet d'humeur de la « romande » suscite la réflexion et nécessite une prise de position de la part de notre Association.

100 ans de hockey sur glace en Suisse

Des pucks et des hommes

Cent ans déjà que le hockey a pris ses quartiers officiels en Suisse! Mais oui: c'était bien en 1908, le 27 septembre, que la «Ligue suisse de hockey sur glace», celle qui allait devenir «Swiss Ice Hockey», était fondée à Vevey. Grâce à Max Sillig,

«père du hockey sur glace helvétique».

Quelles histoires se sont dessinées dans ces cent ans de glace et de patinoires, dans l'énergie de ces mondes qui se refont à chaque match, dans les destins des palets que contrecarre cette

espoir qui revient jusque dans le dernier tiers...

Pour aller dans ces mondes, filez dans ce livre du centenaire: **100 visages, 100 histoires - 100 ans de hockey sur glace en Suisse** (Editions Orell Füssli)

[liens](#)

www.swiss-icehockey.ch



1939, l'équipe suisse: 3^e au Championnat du monde, 1^ee au Championnat d'Europe.

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES
ROMANDES ET TESSINOISES

LISTE DES PATINOIRES AFFILIEES 2008

		Année
1. Bulle	Patinoire Espace Gruyère	1998
2. Champéry	Patinoire du Centre Sportif	1991
3. Château-d'Oex	Patinoire du Parc des Sports	1993
4. Chaux-de-Fonds, La	Patinoire des Mélèzes	1988
5. Chiasso	Palaghiaccio	2004
6. Délémont	Patinoire Régionale	1992
7. Fleurier	Patinoire du Val-de-Travers	1992
8. Fribourg	Patinoire St-Léonard	1988
9. Genève	Patinoire des Vernets	1996
10. Lausanne	Patinoire de la Pontaise	1989
11. Lausanne	Patinoire de Montchoisi	1989
12. Leysin	Patinoire du Centre Sportif	1992
13. Le Locle	Patinoire Artificielle	1993
14. Lugano	Pista Della Resega	1998
15. Malley-Prilly	Centre Intercommunal de Glace	1988
16. Martigny	Patinoire Municipale	1990
17. Meyrin	Patinoire Municipale	1990
18. Monthey	Association de la Patinoire Couverte	1989
19. Morges	Patinoire des Eaux-Minérales	1991
20. Moutier	Patinoire Prévôtise	1988
21. Nendaz	Centre Sportif de Nendaz	1993
22. Neuchâtel	Patinoires du Littoral	1988
23. Pont-de-Martel, Les	Patinoire Couverte du Bugnon	1990
24. Porrentruy	Patinoire Couverte d'Ajoie	1988
25. St-Imier	Patinoire Couverte d'Erguel	1988
26. Saignelégier	Centre de Loisirs des Franches-Montagnes	1988
27. Sentier, Le	Centre Sportif de la Vallée de Joux	1993
28. Sierre	Patinoire Artificielle et Halle Polyvalente	
29. Sion	Centre Sportif de l'Ancien Stand et Tourbillon	1988
30. Thônex	Centre Sportif Sous-Moulin	1995
31. Tramelan	Patinoire des Lovières	1988
32. Vallorbe	Patinoire des 3 Vallons	1998
33. Verbier	Centre Sportif	1993
34. Villars-s-Ollon	Patinoire Couverte	1993
35. Yverdon-les-Bains	Patinoire Couverte	1988
36. Crans-Montana	Patinoire d'Ycoor	2006
37. Bienne	Stade de Glace	2006
38. Biasca	Pista Ghiaccio Comunale	2007
39. Les Paccots	Patinoire des Paccots	2008
40. Romont	Patinoire de la Glâne	2008

voire identité ! une réalité..... l'APAR'T

Distribution du Pati-Info à la section Suisse Romande et Tessin de l'Association
Suisse des Services des Sports

Bienne	Jean-Pierre Von Kaenel	Délégué au Sport
Bulle	Sylvie Magne	Responsable Service des Sports
Delémont	Sonja Teutschmann	Responsable administrative
Genève	Philippe Voirol	Chef Service des Sports
Lancy	Serge Troxier	Chef Service des Sports
Lausanne	Patrice Iseli	Chef Service des Sports
Locarno	Philippe Richardet	Dicastero Sport
Macolin	Olivier Swysen	Office Fédéral du Sport
Monthey	Daniel Comte	Chef de Service Travaux publics
Morges	Philippe Regamey	Chef de Service
Moutier	Maxime Jobin	Chef de Service
Neuchâtel	Etienne Dagon	Chef de Service
Nyon	Sylvain Rolli	Chef de Service
Prilly	Jean-François Pointet	Chef de Service
Pully	Jean-Pierre Frank	Chef de Service
Yverdon	Gérard Junod	Service des Sports

Société des Patinoires Artificielles Suisses – section Suisse alémanique

Gratenried	André Ayer
Steinmaur	Herbert Zehnder
Schaffhausen	Thomas Spengler

Ligue Suisse de Hockey sur Glace Amateur – Région Romande

Bernard Berset	Secrétaire
Philippe Duvoisin	Président
Jean-François Galley	Président de la Commission des Arbitres

Syndicat National des Patinoires Françaises

Christian Ochem	Président Syndicat National des Patinoires Françaises, Belfort
Hubert Tourneur	1 ^{er} Vice-Président, Mégève
Pierre Corne	Secrétaire, Besançon

Belgique

Luc Van Audenhaege	Bruxelles
Renzo Rosolen	Liège

APAR&T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

www.patinoires.ch

Présentation et activités

L'association des patinoires artificielles romandes a été constituée le 26 mars 1988, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse, pour une durée indéterminée. Les patinoires tessinoises sont membres de l'Association depuis 1999.

L'Association a pour but:

- a) la sauvegarde des intérêts communs à l'égard d'autorités, d'associations, de sociétés et de groupements économiques, sur le plan romand et tessinois.
- b) la coopération dans la mise sur pied de manifestations sportives ou autres, d'entente entre plusieurs patinoires artificielles de suisse romande et du Tessin.
- c) l'échange d'expériences techniques et administratives en vue d'améliorer les conditions économiques des exploitations.
- d) l'adaptation, de cas en cas, de certaines conditions de travail et d'exploitation (telles que prix d'entrée, prestations aux entraîneurs ou professeurs de patinage, etc.) en vue d'éviter une concurrence préjudiciable aux intérêts des membres.
- e) l'affiliation à l'Association, dans la mesure du possible, de l'ensemble des patinoires artificielles romandes et tessinoises.

Actuellement 39 patinoires sont membres de l'APAR'T, dont les principales activités annuelles sont les suivantes:

- Parution du bulletin d'information "Pati-Info" (2 x par année)
- Promotion - information - affiliation des patinoires
- Collaboration avec la LSHG et les arbitres
- Organisation de cours pour techniciens de patinoire
- Organisation de séminaires pour les gestionnaires de patinoires
- Organisation de la Fête de la Glace
- Site internet <http://www.patinoires.ch/>
- Achats en commun

Promotion du sport

L'APAR'T, qui regroupe près de 40 patinoires sous la présidence de M. Laurent Hirt, défend les intérêts communs de ses membres, organise des manifestations sportives, procède à des échanges d'expériences techniques et administratives et tend à harmoniser les conditions de travail et d'exploitation des patinoires de Suisse romande et du Tessin. Elle est également active au plan de la formation du personnel (techniciens, gestionnaires, etc.).

Statistiques

En chiffre :

- **45 surfaces de glace** artificielle en Suisse romande
- 1'800 m² de glace x 45 = **81'000 m² de glace** à disposition
- **112'500 heures à disposition** des utilisateurs durant la saison de glace
- plus de **500'000 entrées** durant les heures de patinage public pour la saison 2005/2006

Autres informations

Classification moyenne des principaux groupes d'utilisateurs des surfaces de glace :

- Les écoles
- Le hockey sur glace
- Le patinage public
- Le patinage artistique
- Le curling
- La pratique du Broomball (ballon balai)

Autres activités organisées et pratiquées dans nos patinoires : karting, disco, soirée spectacle sur glace, gala de patinage, soirée mousse, soirée récréative pour les entreprises.



Affiliation au

Depuis 2006, l'APAR'T est affiliée à l'association "Le Respect ça change la Vie" en tant qu'organisation faîtière. Elle recommande à chacun de ses membres cette affiliation en vue de la promotion du "Fair Play" et comme hygiène comportementale.

Le respect, la sécurité et le développement durable

L'APAR'T propose à la vente (CHF 100.--/pce) un CD Rom assurant auprès de ses membres la promotion de l'affiliation à l'Association "Le Respect ça change la Vie", concernant la sécurité dans nos patinoires et l'introduction du développement durable dans nos patinoires.

Contacts APAR'T

Président APAR&T

Laurent Hirt

info@cssm.ch

APAR&T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

Le mot du Président

Bouquet de fleurs ou de cactus ? Pas d'auto flagellation, juste quelques réflexions sur l'ouverture des marchés de l'électricité. Longtemps décrite comme satanique, cette ouverture interpelle, effraie, remet en question, bref, ne laisse personne indifférent. Un questionnaire a été envoyé à tous les membres de notre Association à fin novembre.

Quelles consommations annuelles et quels tarifs appliqués pour chacun de nous ?

Nombre de questionnaires envoyés : **40**

Questionnaires reçus au 17 décembre 2008 : **15**

Notre idée, sur la base des questionnaires reçus en retour, était de procéder à trois ou quatre appels d'offres groupés par région. Acheter groupé pour l'APAR&T est depuis très longtemps un objectif très difficile à réaliser, un sacerdoce. Voilà une opportunité remarquable de jouer le jeu et de se grouper, puisque l'occasion nous en était offerte. Sur la base des offres reçues, chaque membre sera à même d'évaluer l'intérêt de la démarche, en fonction de sa consommation et du prix qu'il lui est imposé actuellement. Loin de nous l'idée d'imposer quoi que se soit à qui que se soit, simplement offrir l'opportunité de comparer des prix.

En effet, acheter groupé devrait permettre de baisser les prix, et de comparer les tarifs appliqués dans les différentes régions. A ce stade aucune décision n'est prise, aucun contrat n'est signé. L'information reçue permet d'évaluer l'économie potentielle, proposée dans chacune des offres. Faire remonter l'information, informer sa hiérarchie des économies possibles, voilà non seulement le rôle de chacun de nous, mais aussi un des rôles de notre Association, chercher, trouver et si possible proposer les meilleures opportunités pour ses membres. Enfin, un expert en la matière, est venu nous parler de l'ouverture des marchés de l'électricité, lors de notre Assemblée Consultative à Verbier, le 17 décembre dernier.

Où en sommes nous ?

Bouquet de fleurs

20 personnes étaient présentes lors de la conférence sur l'ouverture des marchés, alors qu'il y en avait 30 avant le repas lors de notre assemblée consultative = remarquable ! Surtout en fonction des conditions météo et des délais de retour cette après-midi là.

Nombre de questionnaires reçus en retour: 15 ! Encore un petit effort pour les retardataires et nous serons vraiment crédibles dans notre démarche.

Conclusions

Notre prospection va donc se poursuivre, analyse des questionnaires reçus puis appels d'offre, puis analyse, puis réponses aux membres de l'APAR&T.

Je vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël, de très belles Fêtes de fin d'année et une magnifique Année 2009.

Association des Patinoires Artificielles
Romandes & Tessinoises
Laurent HIRT
Président

70

... c'est la vitesse maximale en km/h que peut atteindre un patineur à grande vitesse.

- Un patineur de niveau moyen brûle environ **400 calories par heure**.
- Le patinage sur glace sollicite de **nombreux muscles**, notamment les adducteurs et les fessiers. Les mouvements des bras renforcent la ceinture scapulaire et les muscles du torse.
- Le patinage sur glace est bénéfique à plus d'un titre: il entraîne le système cardio-vasculaire, stimule **le métabolisme**, améliore l'endurance, renforce **l'appareil respiratoire** et développe l'équilibre, la coordination et la posture.
- **25 minutes** de patin à glace ont des bienfaits équivalents à 25 minutes de rollers, de tennis, de vélo, de danse, d'exercices de musculation ou avec des haltères, d'équitation ou encore d'aérobic.



DATES IMPORTANTES 2009

Mercredi 22 avril 2009
Jeudi 23 avril 2009

Cours des techniciens de patinoire

LA PATINOIRE DE LEYSIN AVANT...



ET APRES LES AMENAGEMENTS !!!



Protection contre le vent... les intempéries... la vue... le soleil ! Aubry Matériel - construire contemporain grâce au système GALEBREAKER

Le système GALEBREAKER vous ouvre des nouvelles voies pour vos projets de construction. Les possibilités de mettre en œuvre des systèmes légers, flexibles et efficaces sont multiples. Les matériaux classiques, lourds, encombrants peuvent être remplacés par des produits économiques et fonctionnels. Les avantages qui en découlent, à savoir efficacité, fonctionnalité, esthétique et coûts sont convaincants.

La société AUBRY MATERIEL SA à Yverdon, importe d'Angleterre, depuis 15 ans ces produits innovants, qui sont continuellement adaptés au haut standard du marché Suisse.

Un réseau de revendeurs compétents conseille, vend et installe avec succès toute la gamme des produits GALEBREAKER en Suisse et en France.

Le système a tout d'abord fait ses preuves dans le domaine des bâtiments agricoles, plus spécialement ceux avec détentions animales où le problème du climat est primordial.

« GALEBREAKER Agridor » (v. photo 1), portes à sections pour protéger les ouvertures à accès aisé, actionnement rapide par enroulement s'opérant en toute sécurité grâce aux rails de guidage latéraux. Rigidité et résistance accrues dues aux barres de renfort en acier galvanisé.

« GALEBREAKER Multibay 3 » (v. photo 2), ce système d'aération variable avec ouverture de haut et bas garantit un maximum d'entrée d'air, un maximum de protection contre les intempéries et un minimum d'humidité.

Grâce à ses propriétés multifonctionnelles, d'autres domaines d'application ont été de plus en plus conquis par le système GALEBREAKER. Des projets très intéressants ont été réalisés en particulier dans la gestion des déchets. (déchetteries, centre collecteur, centre de tris, recyclage du bois, du papier, du verre etc.)

Le système GALEBREAKER offre la solution idéale pour protéger, autant les bâtiments que leur environnement, contre le vent, la poussière, les intempéries et la vue.

« GALEBRAKER Gestion des déchets » (v. photo 3), l'utilisation de matériaux de différentes couleurs possédant des propriétés différentes de protection contre le vent et la poussière sont adaptés sur mesure pour chaque projet en fonction des besoins. L'élimination des courants d'air, une excellente aération, une bonne luminosité garantissent un climat de travail agréable.

« GALEBRAKER Protection solaire » (v. photo 4), beaucoup de verre en façade, de lumière dans le bâtiment, avec tout de même une température ambiante agréable, cela devient possible grâce au système de protection solaire.

Disponible en variante fixe, mobile ou automatique. Le système de protection solaire de GALEBRAKER valorise de façon optimale la lumière du jour, tout en limitant les besoins énergétiques supplémentaires d'une climatisation. En plus, la structure moderne en filet souligne le dynamisme qui ressort très souvent d'une façade en verre et en métal, liant parfaitement l'esthétique et la fonctionnalité.

« GALEBRAKER Patinoire Leysin vue de l'extérieure » (v. photo 5) et « GALEBRAKER Patinoire Leysin vue de l'intérieure » (v. photo 6), la patinoire de Leysin est un projet GALEBRAKER exemplaire liant économie d'énergie et fonctionnalité. Le montage des filets, en partie mobile, a apporté une économie d'énergie de plus de 20% pour le maintien et la production de la glace. Les avantages en plus de l'économie d'énergie comme l'amélioration de la qualité de la glace, l'élimination des courants d'air, l'excellente aération et la bonne luminosité ont convaincus tous les intéressés du projet.

N'hésitez pas de nous contacter, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons et vous répondrons.

PHOTOS DES DIVERS SITES

Photo 1



GALEBREAKER Agridor

Photo 2



GALEBREAKER Multibay 3

Photo 3



GALEBREAKER Gestion des déchets

Photo 4



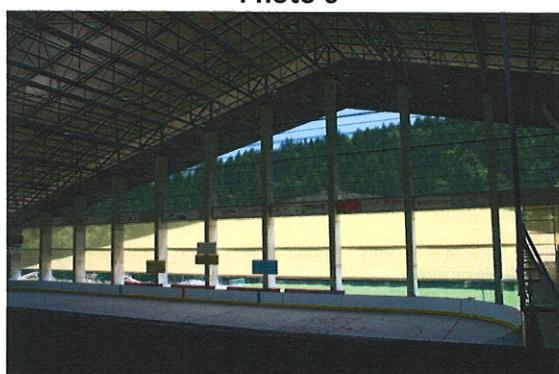
GALEBREAKER Protection solaire

Photo 5



GALEBREAKER Patinoire Leysin vue de l'extérieure

Photo 6



GALEBREAKER Patinoire Leysin vue de l'intérieure

Quelques données techniques de la toile :

- coupe 75 % des UV
- résiste à 140 km/h de vent de face
- 3 tonnes de résistance au cm^2
- surface couverte : 1'200 m^2
- poids total des matériaux : 1,2 tonnes

SEANCE « A.P.A.R. & T. »

Verbier - mercredi 17 décembre 2008

Présents :

CHAMPERY	GALLETI Henri Pierre
ESPACE GRUYERE / Bulle	BOTH Dominique
ESPACE GRUYERE / Bulle	PASQUIER Carole
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
LA CHAUX-DE-FONDS	AEBERHARD Rolf
LEYSIN	CACLARD Alain
FLEURIER	JEANNET Jacques
MEYRIN	DUPERRIER Robert
MEYRIN	GENEQUAND David
THONEX	HIRT Laurent
THONEX	ECUYER Didier
PONTS-DE-MARTEL	NUSSBAUMER Sylvain
PONTS-DE-MARTEL	AMEZ-DROZ Eddy
SION	BICHET Ignace
SION	BRUTTIN Stéphane
GENEVE	MULLER Jacques
GENEVE	ISLER Gilbert
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
LAUSANNE	ELSENER Stephan
LAUSANNE	BARASCUD Christian
NENDAZ	FOURNIER Fabien
NEUCHATEL	HENRIOUD Claude-Alain
MARTIGNY	GAY CROSIER Alain
LE SENTIER	MASSON Jacques
MORGES	FRIEDRICH Michel
VERBIER	BERGUERAND Patrice
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre

Excusés :

BIASCA
BIENNE
CHATEAU D'OEX
FRIBOURG
LES PACCOTS
MOUTIER
SAIGNELEGIER
SIERRE
TRAMELAN

Notre Président, Laurent Hirt, souhaite la bienvenue aux représentants des dix-neuf patinoires présentes. Il remercie Monsieur Roux, membre des autorités de la station de Verbier, pour l'accueil chaleureux et la mise à disposition des infrastructures pour le déroulement de notre assemblée.

Monsieur Roux nous présente la station de Verbier et soulève l'importance du Centre sportif et des pistes de ski pour le développement du tourisme dans la région. Plus de 40'000 personnes durant la saison d'hiver alors que Verbier ne compte environ que 5'000 habitants à l'année.

Pour notre Association, les principales dates importantes à venir sont les suivantes :

- Cours de techniciens de patinoire **mercredi 22 et jeudi 23 avril 2009** à Leysin
- Séminaire de gestionnaires de patinoire **mercredi 17 juin 2009** à Meyrin
- Assemblée Générale à Meyrin **jeudi 18 juin 2009**
- Assemblée consultative, le **9 décembre 2009**, lieu à déterminer

Fête de la Glace 2008

La sixième « Fête de la Glace » organisée par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises s'est déroulée le dimanche 19 octobre 2008.

Plus de vingt patinoires unies pour offrir une journée gratuite, afin de promouvoir le patinage public dans nos installations. Tous les ingrédients étaient réunis pour que la manifestation, ouverte à tous, remporte un succès populaire mérité.

Quelques commentaires en provenance des patinoires :

- La trop bonne température de la journée (soleil éclatant) a incité les familles à délaissier les patinoires qui offraient au public une gamme d'activités attractives et ludiques.
- La Vallée de Joux poursuit avec la « bidanque », pétanque sur glace jouée sur la largeur de la patinoire avec des bidons remplis d'eau et une cible (puck) à atteindre. Beaucoup de succès et nombreux amateurs.
- Le Locle innove avec une initiation et démonstration de « short Track »

- Sous-Moulin innove en faisant virevolter sur la glace des personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant sous la conduite experte de hockeyeurs ou membres du club de patinage artistique.
- La participation des clubs, patinage artistique, hockey, curling est un atout supplémentaire. Réunir les clubs pour les impliquer dans la promotion et l'animation.
- L'animation créative, originale, film, orchestre, broomball, permet d'attirer les « spectateurs-participants ».
- La date retenue pour la Fête de la Glace 2009 est le **dimanche 25 octobre 2009**.

Cours de Techniciens de Patinoire

Ce dossier reste la première priorité de notre Association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation des Techniciens de patinoire les 23 et 24 avril 2008 au Sentier, avec environ 40 participants.

Pour rappel, les thèmes techniques traités durant le cours :

- Les différents systèmes de production de froid
- Bien régler sa patinoire pour faire des économies d'énergie
- Les méthodes de mesures de la température de la glace
- Conceptions actuelles pour la construction de nouvelles patinoires
- Présentation du système de programmation et de gestion technique d'une patinoire
- Présentation des différents sols moulés pour patinoires
- Echanges d'expériences sériés par thèmes

Le cours s'est déroulé sur deux jours, les participants étaient divisés en quatre groupes, en rotation dans chaque atelier.

Le cours de Techniciens de patinoire 2009 se déroulera les **mercredi 22 et jeudi 23 avril 2009**, à Leysin. Merci aux patinoires de nous retourner vos suggestions afin de pouvoir mieux répondre à vos besoins.

Du point de vue « statistique », 371 techniciens de patinoire ont suivi les derniers cours (1998-2008). Environ vingt techniciens ont participé à tous les cours ! La rotation importante du personnel technique dans les patinoires nécessiterait éventuellement la reprise de certains thèmes ces prochaines années.

Deux éléments seraient également à prendre en considération :
(rappel depuis plusieurs années)

- Connaître le nombre exact de techniciens par patinoire, techniciens permanents et auxiliaires
- Définir le profil modèle, idéal du technicien de patinoire, ses compétences, ses connaissances par rapport à nos exigences. Ensuite, proposer des cours pour compléter la formation souhaitée

Assemblée Générale 2009

Notre prochaine assemblée Générale se déroulera à Meyrin le **jeudi 18 juin 2009**.

L.S.H.G. – Bilan à mi-saison et convention 2008-2009

Claude-Alain Henrioud rappelle que la convention 2008-2009 a été reconduite entre les représentants de la Ligue Régionale Amateur de Hockey de la Suisse Romande, incluant les arbitres et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises.

Les patinoires doivent afficher la convention dans les vestiaires des équipes et des arbitres. La convention précise la durée de l'échauffement, ainsi que le passage des surfaceuses.

Pierre Gueissaz informe que la Ligue Suisse de Hockey sur Glace Amateur nous a fait parvenir un « billet d'humeur de la romande » que vous trouverez dans le Pati-Info. Monsieur Berset déplore nos critiques et remarques qui, selon la romande, ne peuvent que contribuer à détériorer nos relations futures, alors que toutes les démarches amorcées depuis plusieurs années visent l'effet contraire.

L'objet de cet article est que chacun y trouvera une source d'inspiration amenant à une collaboration encore plus efficace que par le passé.

Une délégation du Comité rencontrera la Ligue Régionale Amateur de Hockey de la Suisse Romande au début de l'année 2009, afin de faire connaître notre position et trouver une solution satisfaisante pour tous.

Pour la saison 2009-2010, il est souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2009-2010 ;
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories ;
- que la L.S.H.G. donne rapidement les dates de début et fin de championnat, ainsi qu'une information générale sur la saison 2009-2010 ;

- les Championnats commencent trop vite et se terminent au milieu de la saison ;
- Problème de calendriers qui arrivent trop tard ;
- Problème des championnats à deux vitesses – comment optimiser la location de la glace sans connaître les calendriers ?
- Contraintes pour les patinoires, les clubs et la L.S.H.G
- Obligations pour chacune des parties concernées.
- Argumenter en terme d'économie d'énergie
- Rentabilité pour les patinoires

Annuaire A.P.A.R. & T. 2009

L'annuaire est une mine de renseignements indispensables afin de garantir une bonne information et une communication efficace pour notre Association. De nombreux changements sont intervenus dans la plupart des patinoires. Claude-Alain Henrioud remet les documents corrigés pour la remise à jour complète de l'annuaire 2009.

Les modifications ou corrections éventuelles doivent être transmises directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral
 Claude-Alain Henrioud
 4, Quai Robert-Comtesse
 Case postale 55
 2007 Neuchâtel

Ne pas oublier les adresses e-mail

Identité romande et tessinoise

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveur.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Un grand merci à Claude-Alain pour cet excellent travail et la mise à jour de notre annuaire indispensable pour chaque patinoire.

Site Internet A.P.A.R. & T.

Suite à la démission du responsable, le site de notre Association n'est momentanément plus « opérationnel ». La majorité des patinoires possède une adresse e-mail, certaines un site très intéressant, à découvrir et à visiter. Notre site proposait une page « Forum » afin de susciter les échanges directs entre les patinoires pour des questions ou problèmes spécifiques.

L'idée est d'informer tous les collègues et personnes intéressées sur les manifestations et spectacles programmés dans les patinoires romandes et tessinoises.

Notre site a été créé en 2002. L'évolution du monde de l'informatique nécessite une mise à jour régulière et une réactualisation de notre site.

Celui-ci devrait se situer à deux niveaux :

- Informations destinées au public
- Informations destinées aux membres de l'A.P.A.R. & T.

Le Comité a mandaté une entreprise professionnelle spécialisée afin de nous créer un site moderne, attractif, répondant à nos besoins.

Nous recherchons un passionné intéressé par la gestion de notre site internet, un moyen de communication rapide, utile et efficace pour les patinoires.

Les volontaires peuvent s'adresser à un membre du Comité. Si aucun volontaire ne se manifeste, le Comité cherchera une personne extérieure à notre Association, donc rémunérée, avec les compétences et la disponibilité afin de gérer notre site.

Guide d'exploitation des patinoires (en attente)

Suite au dernier séminaire de Gestionnaires de patinoire, il est clairement ressorti des débats qu'un guide d'exploitation serait un outil fort utile pour les patinoires.

Toutefois, la diversité des sujets à traiter est très vaste. Il s'agit d'un travail considérable et, à ce jour, nous pouvons simplement annoncer que le guide d'exploitation est « en attente » et que des contacts auprès d'institutions nationales (OFSPPO – Macolin) sont envisagés.

Pati-Info, décembre 2008

Le Pati-Info est publié deux fois par année, en juin et en décembre. Ce numéro « 44 » signifie plus de 20 ans de parution de notre brochure qui se veut un trait d'union entre toutes les patinoires de Suisse romande et du Tessin.

La variété de nos articles et de nos rubriques dépend de votre fidélité à nous communiquer les événements – petits et grands – qui se déroulent chez vous, chez votre confrère, dans votre canton ?

Depuis plusieurs années, la rubrique « cantonale » reste un vœu pieu !

Nous recherchons des correspondants pour collecter les informations cantonales.

Valais	1 responsable
Neuchâtel	1 responsable
Jura	1 responsable
Genève	1 responsable
Fribourg	1 responsable
Tessin	1 responsable
Vaud	1 responsable

Proposition / contenu	1-2 pages techniques
	1-2 pages administratives
	1 page arbitres
	1 page LSHG (clubs)

Pour la rubrique cantonale, il suffit de collecter les articles de journaux. Les volontaires sont les bienvenus...

Parution du prochain numéro : juin 2009

Merci de nous contacter, rédaction d'un article, envoi d'un article de journal, remarques, commentaires, suggestions ?

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ? Nous recherchons des sponsors afin de participer au financement des activités de notre Association ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de juin 2009 ?

DIVERS

L.S.H.G

Jacques Müller nous informe que la L.S.H.G a procédé à la visite technique de la patinoire des Vernets en vue de l'homologation de la piste de glace.

Les exigences de la L.S.H.G sont irréalistes pour une patinoire existante, par exemple la surface des vestiaires. De plus, la L.S.H.G a adressé une facture de Fr. 1'600.-- pour la visite d'homologation ?

Claude-Alain Henrioud signale que suite à la promotion de la première équipe en LNB, la L.S.H.G a procédé à l'homologation des deux pistes à Neuchâtel avec l'envoi d'une facture d'environ Fr. 5'000.--.

Le règlement technique de la L.S.H.G précise les exigences pour l'homologation d'une piste de glace.

Selon Claude-Alain Henrioud, la L.S.H.G devrait prendre à sa charge les frais d'homologation.

Alain Caclard déclare qu'aucune patinoire n'est semblable en Suisse romande et au Tessin. Quels sont les critères retenus pour la mise en conformité des patinoires ?

Michel Friedrich précise qu'à Morges, l'homologation de la patinoire a été gratuite.

Jacques Müller nous informe que les normes exigées par la L.S.H.G sont différentes des normes IHF.

L'assemblée demande au Comité d'envoyer une lettre à la L.S.H.G en demandant des précisions quant à la mise en conformité des pistes de glace, des critères d'homologation, des responsabilités du club et de la facturation de l'homologation.

Que se passe-t-il si une patinoire ne répond pas aux critères de l'homologation ? Risque-t-elle d'être fermée ? Ou le club va-t-il jouer son championnat ?

Prise de position de l'A.P.A.R & T. face à la L.S.H.G ?

Commission technique

Suite à la démission, l'année dernière, de deux membres du Comité, Pierre Gueissaz signale qu'il devient difficile de réaliser les différents mandats, plus particulièrement la préparation du cours de Techniciens de patinoire.

Il propose la nomination d'une « Commission Technique » qui aura pour tâche de rechercher et proposer des thèmes pour le prochain cours agendé au mois d'avril 2009.

Les personnes suivantes acceptent de faire partie de la Commission Technique :

- Jacques Müller, les Vernets, Genève
- Dominique Both, Espace Gruyère, Bulle
- Henri Pierre Galletti, Palladium, Champéry
- Rolf Aeberhard, patinoire des Mélèzes, la Chaux-de-Fonds

Un grand merci à ces collègues pour leur dévouement et leur implication.

Laurent Hirt va élaborer un cahier des charges, mis en consultation auprès des membres du Comité, puis transmis aux nouveaux membres de la Commission Technique.

Achats en commun (rappel)

Les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devrait susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Quelles patinoires planifient des achats importants ou le remplacement de matériel à long terme ?

- Patins de location
- Protection vitrée (verre)
- Surfaceuse
- Revêtement de sol
- Système de contrôle d'accès dans les installations

Avez-vous des achats importants ces prochaines années ?

Catalogue de fournisseurs

Chaque patinoire travaille avec des fournisseurs différents pour son exploitation ou lors d'investissements importants de ses installations ou de son infrastructure.

Des expériences positives ou négatives sont vécues quotidiennement et souvent, ne sont pas communiquées à vos collègues.

L'idée est donc de réaliser un « catalogue de fournisseurs » pour l'ensemble des patinoires artificielles romandes et tessinoises, avec l'évaluation des produits achetés et de la qualité des services de nos fournisseurs !

Un catalogue d'informations avec l'appréciation professionnelle de l'utilisateur et la qualité du fournisseur...

Préparez l'inventaire de vos différents produits ?

Déambulateurs

Alain Caclard rappelle qu'il reste environ 20 déambulateurs à vendre. Les personnes intéressées peuvent contacter Pierre Gueissaz à la patinoire de Malley-Prilly.

Points en suspens depuis 2003...

- Synthèse des cahiers des charges du personnel en vigueur dans les patinoires.
- Etablir un cahier des charges « type ».
- Profil idéal du « Technicien de Patinoire ».
- Publicité peu lisible sur la glace, eau calcaire, épaisseur de la glace ?
- Accrochage des buts, comment faire tenir les cages ?
- Diffuseur Co2 pour boucher les trous ?
- Défense de fumer dans les installations. Panneaux et annonces au micro ne donnent pas de résultats. Création de zones non fumeurs dans la patinoire ?

Comment procédez-vous chez vous ? Faites-nous part de vos actions et des résultats.

Ouverture des marchés de l'électricité

Après le repas de midi, vingt personnes étaient présentes lors de la conférence sur l'ouverture des marchés de l'électricité.

Tous les détails dans le « mot du Président », un dossier important à traiter ces prochaines années avec, comme objectif, une économie d'énergie.....

Séance levée à 12h.15

Lausanne - Malley, décembre 2008

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

DATE IMPORTANTE 2009

Mercredi 17 juin 2009

Séminaire de gestionnaire de patinoires

Jeudi 18 juin 2009

Assemblée générale
Meyrin (nouvelle patinoire)

Le maître de la glace

JEAN-RENÉ SCHÜPBACH ► Le Montheysan s'occupe depuis près de trente ans de la glace du Verney, théâtre du tournoi U17. Sa qualité est unanimement reconnue.

CHRISTOPHE SPAHR

«Je suis un perfectionniste, c'est vrai.» Jean-René Schüpbach peut être fier de «sa» glace à Monthey. Elle est considérée comme l'une des toutes meilleures en Suisse romande. *«J'ai beaucoup de remarques positives quant à sa qualité»*, poursuit le maître de glace du Verney. *«Il n'y a pas de hasard. C'est beaucoup d'heures et de précision. Et aussi de bonnes machines qu'il faut entretenir.»*

Jean-René Schüpbach réunit ce cocktail depuis près de

«Je ne connais pas la semaine de 35 heures»

JEAN-RENÉ SCHÜPBACH

trente ans. Il est en effet là depuis l'ouverture de la patinoire, le 1er septembre 1979. Un peu par hasard, cette fois. *«J'avais de la famille au sein du conseil de construction. Et comme j'étais technicien dans les chauffages, on a pensé à moi. Mais je ne connaissais rien du tout à la confection de la glace. J'ai tout appris sur le tas. D'ailleurs, le secret de fabrication est bien gardé par les maîtres de glace. Il y a beaucoup de jalousie dans le milieu.»*

Connu loin à la ronde

De toute façon, le Montheysan n'était pas destiné à s'éterniser autour de la patinoire. Après six mois, il était prêt à rendre son tablier et à retrouver sa profession d'origine. *«Maître de glace, ce n'est pas une vie»*, sourit-il. *«Il n'y a jamais de reconnaissance, mais beaucoup de critiques. Finalement, on m'a convaincu de rester. Et par la*



Depuis trente ans, Jean-René Schüpbach «bichonne» la glace du Verney à Monthey. HOFMANN

suite, j'ai même géré avec mon beau-frère le restaurant. J'avais alors toutes les casquettes.» Aujourd'hui, à le voir bichonner sa glace avec un tel soin, à l'entendre parler avec une telle passion, on ne doute pas un instant que Jean-René Schüpbach soit connu loin à la ronde. Qu'il est réputé comme l'un des meilleurs maîtres de glace dans la région. D'ailleurs, il est appelé ici ou là pour résoudre l'un ou l'autre problème. *«J'ai assuré un rôle de conseiller à Trois Chêne. On m'a aussi invité à Sierre, voilà deux ans. Là-bas, c'était un problème de machi-*

nes. Depuis, elles ont été changées.»

En 1992, il avait été mandaté par les Jeux olympiques d'Albertville pour s'occuper de la glacé de Méribel, l'un des sites de hockey. *«J'ai effectivement eu cette chance d'être sélectionné grâce à l'ancien directeur de la patinoire de Neuchâtel. Je suis resté deux semaines, le temps des Jeux.»* A ce propos, Jean-René Schüpbach a une anecdote croustillante. *«Un jour, les Canadiens se sont plaints qu'ils n'avaient pas assez d'eau chaude dans leur vestiaire. Du coup, le comité d'or-*

ganisation des Jeux nous a demandé de travailler avec de l'eau froide. C'est possible, bien sûr. Mais j'ai refusé. La glace n'a pas le même rendu. Elle est moins lisse.»

Quand Jean-René Schüpbach se disait perfectionniste... *«Je suis méticuleux. Mais c'est nécessaire. Le soir, après la dernière activité, je passe encore une heure sur la glace. En moyenne, mes semaines comptent 50 heures. Mais ce week-end, pour le tournoi international U17, j'ai déjà prévenu ma famille. Elle ne me verra pas à la maison...»*

Jouer des coudes pour affronter des pros

Après une première édition couronnée de succès, le Crashed Ice est reparti pour un tour

PATINAGE. Savant et périlleux mélange entre le hockey sur glace et le boardercross, le Crashed Ice se compose d'une piste de glace parsemée de sauts, de virages étroits et d'obstacles à éviter. Après avoir envahi le Canada, les Etats-Unis, la République tchèque ou la Suède, ce sport s'est tenu pour la première fois en Suisse, à Davos, en février 2008. Plus de 10 000 personnes ont suivi les péripéties de ces joutes verglacées pour assister au succès du Finlandais Miikka Jouhkimainen. Dès janvier, les casse-cou de Suisse pourront se qualifier à leur tour pour la grande finale de la deuxième édition, qui se déroulera le 28 février dans un lieu encore tenu secret.

- SANDRA IMSAND

C'EST LÀ QUE ÇA SE PASSE

- **Berne**, 6 janvier à 19 h, Weyermannshaus
- **Zurich**, 7 janvier à 20 h, Patinoire du Dolder
- **Marly**, 10 janvier à 15 h, Patinoire Jean Tinguely
- **Sion**, 11 janvier à 14 h, Patinoires Ancien Stand
- **Lausanne**, 13 janvier à 19 h, Patinoire de Malley
- **Bâle**, 15 janvier à 19 h, Saint-Jacques
- **Ambri**, 27 janvier à 19 h, Valascia
- **Coire**, 30 janvier à 19 h, Hallenstadion
- **Infos**, règlement et inscriptions qualificatives: www.redbullcrashedice.ch



PHOTOS: DR



Axima SA

Génie technique du froid
Chemin d'Entre-Bois 2^{bis}
CH-1000 Lausanne 8

Tél. 021 644 34 34
Fax 021 644 34 17
lausanne@axima.ch
www.axima.ch

Froid sur mesure d'Axima



Ingénierie et études

- Conseils
- Études d'optimisation
- Ingénierie d'installations neuves
- Redesign d'installations existantes
- Gestion de projet

Réalisation

- Montage d'installations neuves
- Transformations d'installations existantes
- Montage de machines
- Travaux de soudure
- Régulations DDC
- Hydraulique
- Pneumatique



Service

- Tout travaux de service et de maintenance
- Optimisations et assainissements
- Service: 24h/24h, 365 jours

Expérience de longue date dans la technique du bâtiment et du froid

Moins d'interfaces; Conseils, Planification et Réalisation d'une seule main

Déroulement optimal grâce à une gestion de projet efficace et une gestion de qualité professionnelle

Des collaboratrices et collaborateurs qualifiés et engagés

Axima prend la responsabilité pour vos infrastructures techniques (Entreprise générale de la technique)

Axima travaille avec des partenaires sélectionnés; Axima choisit le meilleur partenaire pour vos projets

Economies de coûts grâce aux concepts de planification et de réalisation novateurs

« PATINS - POTINS »

PORTRAIT - MINUTE

<i>Identité</i>	Yves Mathieu
<i>Age</i>	37 ans
<i>Fonction</i>	Responsable des sports Ville de Sierre
<i>Principales qualités</i>	Ecoute, ouverture d'esprit
<i>Principal défaut</i>	Fait trop confiance
<i>Hobby + Sport</i>	VTT, ski, ski de randonnée
<i>Déteste</i>	La trahison
<i>Un rêve</i>	Acquérir un camping-car
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Aucun
<i>Plat préféré</i>	Emincé au curry
<i>Musique préférée</i>	Michel Sardou
<i>Lecture</i>	John Grisham / Stephen King
<i>Plus grandes réalisations</i>	Ma famille, ma maison
<i>Le plus important</i>	La famille

« PATINS - POTINS »

« PATINS - POTINS »

*Les Delémontais refusent la hausse d'impôts et enterrent leur patinoire !
La patinoire régionale inaugurée en 1993 fermera à la fin de la saison 2008 – 2009
et les 200 jeunes hockeyeurs et patineurs artistiques devront chercher un autre site
s'ils souhaitent continuer à pratiquer leur sport.*

*Par définition, les patinoires ne sont pas rentables ! Mais après Charmex, Grand-
Lancy, Delémont ferme à son tour alors que les patinoires mobiles se multiplient en
Suisse romande. Matière à réflexion !*

*Les Ponts-de-Martel abritent une dizaine de sociétés et d'associations sportives
toutes basées sur le bénévolat. La patinoire du Bugnon, qui accueille depuis 20 ans
patineurs, hockeyeurs et adeptes du curling est en grand danger car les forces
« bénévoles » s'épuisent. Gérer une patinoire avec des bénévoles, un exploit, presque
un miracle !*

*Lors de l'édition de la Fête de la Glace 2008, au Centre Sportif Sous-Moulin, les
joueurs de hockey du club ainsi que des patineurs artistiques ont fait virevolter des
amis en fauteuil roulant sur la glace. Beaucoup d'enthousiasme et expérience à
reconduire !*

*La Vallée de Joux est un lieu magique. On y trouve le plus grand lac de Suisse, le lac
de Joux, qui se prête idéalement au patin à glace.
Rendez-vous sur cette surface glacée de plusieurs kilomètres pour vivre une
expérience unique et originale.*

« POTINS - PATINS »

DELÉMONT

Le sport et la culture font grimper les impôts

Les autorités de Delémont n'ont pas d'autre choix que d'augmenter les impôts pour mener à bien le projet Saint-Georges, celui du Centre de la jeunesse et de la culture et la couverture de la patinoire. La gauche appuie cette hausse minimale, la droite dure rechigne, le centre balbutie. Le peuple tranchera... en se rendant deux fois aux urnes!

GÉRARD STEGMÜLLER

Puriste, Gilles Froidevaux. Au mot «augmentation», il oppose celui de «réajustement». Peu importe. La différence, le Delémontain la remarquera sur son bordereau d'impôts. «Encore que», prévient le maire du chef-lieu. En 2009, compte tenu de la baisse fiscale de 1% au niveau cantonal, le contribuable de la ville ne paiera pas plus d'impôts cette année-là.»

Si elle est acceptée, la hausse d'impôts communaux de 1.95 à 2.00 ne devrait pas chambouler de façon dramatique le quotidien du citoyen. Pour un célibataire (revenu imposable de 40 000 francs), ce sera 60 francs par année. Celui qui dispose d'un revenu imposable de 100 000 francs verra sa facture annuelle augmenter de 230 francs. Pour un couple marié, la hausse variera entre 40 et 190 francs, toujours sur 12 mois. La droite delémontaine (PLR, UDC) a déjà dit non, brisant ainsi la belle harmonie du Conseil communal. La gauche approuve. Au sein du PDC et du PCSI, les avis divergent.

Comme elle est majoritaire au Conseil de ville, la gauche parviendra à faire accepter son message lors de la séance extraordinaire du 15 septembre. Ensuite interviendra le méca-



PROJET À TROIS TÊTES La patinoire à ciel ouvert est en sursis, la salle Saint-Georges dans un piteux état. Le Centre de la jeunesse et de la culture a été approuvé par le peuple. Aux Delémontains de jouer. (BIST-ROGER MEIER)

nisme suivant. Fin octobre, le souverain votera sur l'augmentation d'impôts proprement dite. Ce n'est pas une obligation légale, mais un vœu du Conseil communal. En cas de refus, on oubliera tout. Juste avant Noël, le bon peuple se prononcera séparément sur la réalisation des trois objets. Un pari risqué, admet le maire. Mais, fauché, Delémont n'a pas d'autre solution.

Les autorités possèdent des arguments. La réalisation d'une salle de spectacle de 230 places à Saint-Georges (demande de crédit de 4,8 millions)? L'actuel Saint-Georges est vétuste. Il faut dépenser près d'un million pour le retaper. Ou plutôt le bricoler. Le Centre de la jeunesse et de la culture sur le site de Von Roll (crédit de 2,36 millions) avait

Un nouveau taux de quotité dégragerait des recettes supplémentaires annuelle pour 770 000 francs

été décidé par les urnes en... 1996! Sauvée in extremis de la faillite, la patinoire a besoin d'être couverte partiellement. Sinon, c'est la mort programmée des sports de glace dans le

chef-lieu. Delémont s'engage à gommer durant 15 ans une partie du déficit d'exploitation, soit 250 000 francs par an, les autres communes de la couronne delémontaine se chargeant d'effacer le solde (87 000 francs). Les besoins de financement pour la réalisation de ces trois infrastructures d'envergure dépassant le cadre local se montent à 597 000 francs par année. Un nouveau taux de quotité – «L'actuel est relativement bas», dixit Gilles Froidevaux – dégragerait des recettes supplémentaires annuelles pour 770 000 francs. Cette tactique du saucissonnage, imposée par la loi, pourrait bien toutefois être fatale à l'un ou plusieurs projets. Surtout en pleine campagne pour les communales... /GST

Les sports de glace gardent un fort attrait dans la région. Delémont pourrait rejoindre les six patinoires couvertes du Jura historique si les citoyens acceptent le projet à la fin du mois. Les infrastructures déjà en place sont pourtant toutes déficitaires. L'heure de la pesée des intérêts a sonné pour les Jurasiens.

DELPHINE WILLEMIN

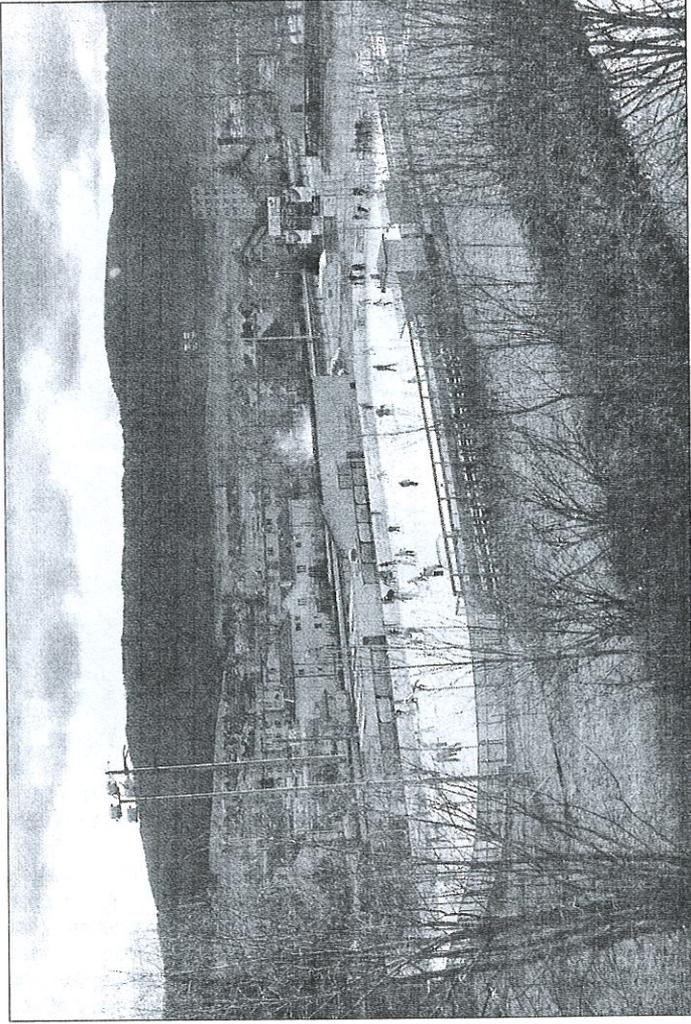
Si le peuple delémontain accepte le Projet 1, 2, 3 fin octobre, la patinoire de Delémont pourra se doter d'un toit dès l'année prochaine. Avec trois patinoires couvertes dans le Jura, et quatre dans la partie historique du canton – Moutier, Tramelan, Saint-Imier et Laufon – on obtient une moyenne d'une patinoire pour 25 000 habitants, ou sept des 40 patinoires couvertes que compte la Suisse romande. De telles infrastructures sont-elles supportables?

A part celle de Delémont, toutes les patinoires de la région voient leurs pertes comblées par les communes et toutes sans exception enregistrent chaque année un déficit. «Par définition, ce genre d'infrastructure n'est pas rentable», annonce d'entrée le président de l'Association des exploitants de patinoires romandes et tessinoises, Laurent Hirt. «Mais il faut les considérer dans leur tissu touristique régional.» De son côté, le chef de l'Office des sports jurassien,

Jean-Claude Salomon, est dubitatif: «Je suis partagé quant à la couverture d'une troisième patinoire dans le Jura. Il est clair que l'on a énormément de surfaces de glace dans la région et qu'elles ne sont pas utilisées une grande partie du temps. Toutefois, si l'on veut conserver des clubs de hockey et de patinage dans la vallée, il faut absolument un toit.»

Au niveau de l'utilisation effective de la glace, chacune connaît une situation similaire. «Tous les soirs, nous sommes complets dès 16h30, car les clubs viennent s'entraîner», note Jean-Claude Vuilleumier, exploitant à Tramelan, illustrant un problème partagé par tous. En principe, la glace est à disposition des écoles le matin et certains après-midi, ce qui n'assure aucun revenu aux patinoires. Le public peut en profiter un après-midi et le week-end, en journée.

Petite nuance à Delémont, les écoles paient leur utilisation. Malgré cela, la société accuse un déficit comme les autres. Si la population accepte le projet qui lui sera soumis dans moins de trois semaines, la commune s'engagera à prendre en charge 250 000 francs annuels, durant quinze ans, du déficit prévu. Et si le «oui» l'emporte, une prise en charge de 80 000 francs sera de plus proposée aux autres communes de la vallée. Or à Delémont comme ailleurs, la bonne marche des installations dépend aussi de leur en-



DELÉMONT. Si le peuple accepte le projet de couverture de la patinoire, fin octobre, le Jura historique comptera sept infrastructures du genre. (ARCHIVES ROGER MEIER)

«Par définition, les patinoires ne sont pas rentables»

Laurent

Les dures réalités de l'entretien

Les patinoires de la région ont entre 15 et 35 ans d'existence et atteignent un âge critique, nécessitant des remises à niveau conséquentes. Ces investissements viennent peser sur des charges d'exploitation déjà supérieures aux recettes. Créée il y a 23 ans, la patinoire du Centre de loisirs des Franches-Montagnes sort d'un sérieux lifting et illustre bien cette problématique. «Si l'état était généralement bon en 2005, nous avons tout de même investi 845 000 francs ces trois dernières années et 410 000 seront encore nécessaires d'ici à 2011», expliquait hier le directeur André Willemmin. Les équipements ont été mis aux normes OPAM (Ordonnance sur la prévention des accidents

majeurs), un nouveau vestiaire a été réalisé et deux autres remis en état, la charpente a été renforcée et le problème de l'humidité est quasiment réglé. L'air qui rentre dans la patinoire est préalablement desséché par un déshumidificateur. Le Centre de loisirs va tester ces nouvelles conditions d'exploitation cette saison et la suivante. Les dirigeants évalueront ensuite si le toit – qui en est aux deux tiers de vie – doit être équipé d'un parapeur ou s'il peut être maintenu tel quel pour quelques années encore. Pour résumer, le directeur du Centre de loisirs n'a qu'un slogan: «Si nous n'avons pas construit d'hôtel, la patinoire resterait impayable.» /dwi

Les Delémontains refusent la hausse d'impôts et enterrent leur patinoire

A la fin février 2009, les sports de glace auront vécu à Delémont. Les électeurs du chef-lieu n'ont pas suivi leurs autorités en refusant une hausse de la quotité de 0,05 point. L'aménagement d'une salle de spectacle à Saint-Georges et la réalisation d'un centre de la jeunesse et de la culture (CJC) sont reportés aux calendes grecques. Verdict: 1752 oui, 1930 non.

GÉRARD STEGMÜLLER

Unanimité. Tous les partis delémontains soutenaient les trois projets. Coût pour Saint-Georges: 4,8 millions. Pour le CJC: 2,36 millions. Pour la couverture partielle de la patinoire régionale, la municipalité s'engageait à garantir la prise en charge du déficit sur 15 ans, soit 250 000 francs par année.

C'est au sujet du mode de financement que ça clochait. Eu égard à la situation financière de la Ville de Delémont (100 millions de dettes, des recettes fiscales qui vont diminuer d'un million de francs annuellement jusqu'en 2020), le Conseil communal, unanime lui aussi, ne voyait qu'une seule solution pour financer ces trois projets: faire passer la quotité d'impôt de 1,95 à 2,00 points, pour un apport d'argent frais estimé à 770 000 francs. «Deux cafés par mois pour un revenu imposable de 40 000 francs», soupirait hier le maire Gilles Froidevaux. Le peuple, souverain, tient à son petit noir. La différence: 178



LE SAINT-GEORGES Bon pour abriter des lotos, sans plus!

(BIST-ROGER MEIER)

voix. En pourcentages: 52,4% de non, 47,6% de oui. La participation a atteint 42,89%. Faillard. Pour les autorités, ce fut la première mauvaise surprise du week-end. Rappel: la hausse aurait été annulée par la réduction de la pression fiscale cantonale de 1% dès l'année prochaine.

Dans leur coin, le PLR et le PDC boivent du petit-lait. Ces deux partis n'ont pas suivi leur représentant à l'exécutif. L'UDC était elle aussi contre la hausse d'impôt. Selon les élus, les plans B n'existent pas. Un financement classique – pomper dans le budget de fonctionnement – est impensable. La droite maintient que oui. «La gauche

doit faire la pédagogie de l'impôt», sermonnait Gilles Froidevaux, dans les cordes. Paradoxe: les opposants n'ont carrément pas fait campagne.

Saint-Georges, dans un état de délabrement avancé, continuera à abriter des lotos. Point barre. Le CJC, pourtant admis par le peuple en 1996, n'est pas près de voir le jour. La jeunesse continuera à squatter le SAS, dont les locaux sont eux aussi dans un état lamentable. Sans parler des normes de sécurité! «Les Delémontains n'ont qu'à aller habiter en forêt», rageait Tristan Staehly (CJC).

Jacques Gygax, le président de la SA de la patinoire régio-

nale inaugurée en 1993, s'est montré sans équivoque: «C'était investir ou fermer! Au soir du 28 février 2009, les sports de glace auront vécu à Delémont. C'est la mort programmée de la patinoire!» Le HC Courrendlin, Bassecourt et Courtételle sont concernés, tout comme les 200 jeunes du mouvement juniors et du patinage artistique. La saison précédente, la patinoire avait comptabilisé quelque 16 000 entrées. Les Delémontains ne retourneront donc pas aux urnes le 21 décembre pour se prononcer sur les crédits pour ces trois projets.

Encore une économie! /GST

Un esprit sportif souffle aux Ponts-de-Martel

C'est sans doute la commune la plus sportive de la région. Les Ponts-de-Martel abritent une dizaine de sociétés et d'associations sportives. Mais les forces bénévoles s'épuisent, notamment à la patinoire du Bugnon.

SYLVIE BALMER

L'ambiance était conviviale, mercredi après-midi, au centre sportif du Bugnon, où une soixantaine d'écoliers, de la 1^{re} à la 6^e année scolaire, s'affrontaient sur la glace lors du Postfinance trophy. Un tournoi mixte et gratuit où les gamins s'en sont donnés à cœur joie sous le regard attentif de la jeune star locale, Félicien DuBois, joueur des Klotten Flyers et membre de l'équipe suisse de hockey.

«C'est un exemple pour les gosses du village! Ils n'ont d'yeux que pour lui!», confiait José Chopard, conseiller communal en charge des sports aux Ponts-de-Martel. Une petite commune dynamique, forte de 1280 habitants, qui abrite pas moins d'une dizaine de sociétés sportives. Football, curling, volley... «Aux Ponts, tout le sport tourne autour du bénévolat... Des gens un peu fous, qui ont eu la motivation de se lancer dans des projets. Résultat, aujourd'hui, nous avons un des plus beaux terrains de football du canton, des pistes balisées – inaugurées le week-end dernier – sans oublier le centre sportif du Bugnon qui accueille depuis 20 ans patineurs, hockeyeurs et adeptes de curling de la région.» Elu en juin dernier, le conseiller



PATINOIRE Les jeunes Pontliers fréquentent assidûment la patinoire du Bugnon, ici, sous le regard attentif de José Chopard, conseiller communal. Mais les bénévoles commencent à manquer. (DAVID MARCHON)

communal se félicite de l'engagement des habitants du village. «L'esprit bénévole se transmet. On voit des gamins qui viennent arbitrer les matches de leurs copains. Mais il est vrai aussi que le bénévolat a ses limites. Les bonnes volontés commencent à manquer cruellement à la patinoire.»

Dans son dernier bulletin, le comité du hockey club tirait d'ailleurs la sonnette d'alarme en regrettant «une carence de personnel». «L'existence de la patinoire est en grand danger, pouvait-on y lire.

«C'est un problème. Nous ne voulons pas d'une «cité-dortoir». Faire ses courses chez les petits commerçants du village, avoir des initiatives... Tout cela

«Nous ne voulons pas d'une «cité-dortoir». Faire ses achats dans les commerces du village, avoir des initiatives... Tout cela fait partie de la vie de la commune»

José Chopard

fait partie de la vie de la commune et contribue à attirer de nouveaux habitants.»

Prochaine étape sportive, un terrain de beach-volley sera construit aux abords de la patinoire. A noter également que les villageois sont invités chaque mois, via un tout-ménage, à bouger avec la commune. Balade en vélo dans la vallée en août, marche autour des fontaines en septembre... Les villageois pourront s'essayer à l'escalade douce le 18 octobre prochain en compagnie de grimpeurs expérimentés. Enfants bienvenus dès 12 ans. /SYB

Renseignements et inscriptions: bureau communal, 032 937 15 27 et Philippe Roth, 032 937 10 41

FETE DE LA GLACE 2008

La sixième « Fête de la Glace » organisée par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises s'est déroulée le dimanche 19 octobre 2008.

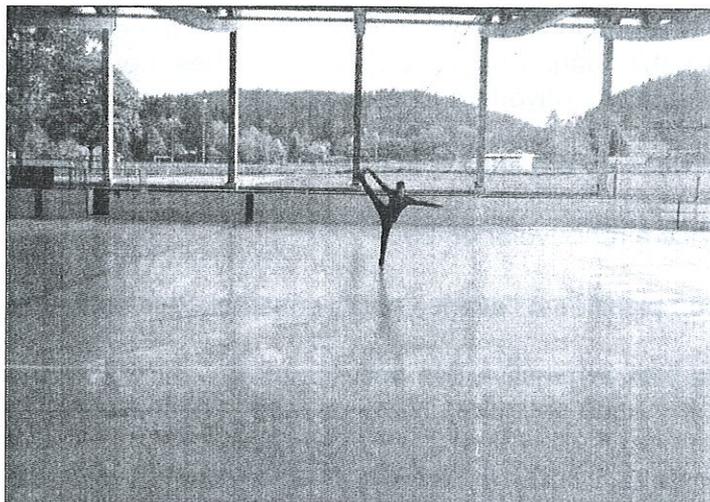
Une vingtaine de patinoires unies pour offrir une journée gratuite afin de promouvoir le patinage public dans nos installations ; tous les ingrédients étaient réunis pour que la manifestation, ouverte à tous, remporte un succès populaire mérité.

L'évaluation de la « Fête de la Glace 2008 » permet le constat suivant :

- Expérience à renouveler en 2009
- Promotion planifiée à l'avance pour l'ensemble des patinoires participantes
- Etablir la liste exhaustive des activités et des animations proposées en 2008 (à diffuser à chaque patinoire). Merci de faire le nécessaire !
- Informer la L.S.H.G. et l'Union Suisse de Patinage de la date de notre manifestation et les impliquer en limitant ou supprimant les matches, ou compétitions prévus ce jour-là
- Impliquer les clubs locaux dans l'organisation de la Fête
- Recherche de sponsors permettant l'impression du matériel publicitaire et fidéliser des « partenaires » dans le but d'élaborer un concept spécifique de jeux et d'animation lié au patinage public
- Préparer une conférence de presse locale ou régionale afin d'assurer le concours des médias avant et après la manifestation
- Mieux faire connaître la Fête de la Glace au travers des médias
- Information à la Commune, Municipalité et Service des Sports
- Affichage plus tôt
- Communiqué de presse
- Chaque patinoire organise un programme en fonction des heures de glace disponibles.
- Nous vous rappelons que pour notre Association, le coût de l'opération s'élève à environ Fr. 5'000.-- et que nous recherchons toujours des « sponsors » pour nous aider à financer l'opération. Avez-vous un « sponsor » potentiel dans votre région ?

Il ressort des discussions que la Fête de la Glace doit être maintenue et consolidée. La date retenue pour 2009 est le **dimanche 25 octobre 2009**.

Accès à la glace gratuit dimanche



PATIN La 7e Fête de la glace, organisée par l'association des patinoires artificielles romandes et tessinoises, aura lieu dimanche. (ROLF AEBERHARD)

On pourra patiner gratis dans toute la Romandie ce dimanche, et notamment sur les patinoires des Montagnes neuchâteloises, tant à La Chaux-de-Fonds, aux Ponts-de-Martel, qu'au Locle.

«Une belle journée récréative en perspective», se réjouit Jean-Claude Girard, responsable du hockey club du Locle. «C'est l'occasion pour le public de faire connaissance avec les entraîneurs et, pour ceux-ci, de recruter de nouveaux joueurs. Ils manquent en effet dans toutes les catégories. Le réservoir diminue d'année en année...» Idem au club de patinage lo-

clois, où la responsable Nicole Baillod signale une baisse drastique des membres, tout comme aux Ponts-de-Martel. Le public aura donc l'occasion dimanche de redécouvrir les sports de glace. Les patins (pointure 24 à 48) seront prêtés gracieusement aux amateurs.

Au Locle, les plus petits, «pour autant qu'ils tiennent assis», pourront glisser sur le portique, sorte de chaise sur patins. A noter, toujours au Locle, que le vin chaud sera offert à la population par la Ville et le thé froid par le restaurant du Sporting. Petite restauration sur place. /syb

Le programme sur les trois patinoires

- **Les Ponts-de-Martel** Petits jeux et gymkhana à la patinoire du Bugnon où l'accès à la glace sera libre de 13h30 à 17 heures.
- **La Chaux-de-Fonds** La patinoire des Mélèzes sera accessible entre chaque animation. En intérieur, de 9h15 à 12h et de 15h30 à 16h45. A l'extérieur, jusqu'à 16h45. Parcours ludique et initiatique de 10h30 et 11h30. Démonstration de hockey par les juniors du HCC dès 10h15, puis séance de tirs au but pour tous. Pas d'animation l'après-midi mais accès libre à la glace.
- **Le Locle** Accès libre et animations au Communal de 9h30 à 17h. Dès 9h30, le Hockey club organisera un tournoi avec le public présent, tandis que le club de patinage proposera un gymkhana aux plus petits et des jeux divers. On pourra en outre s'essayer au patinage de vitesse dès 15h30. La journée s'achèvera sur le match de championnat Moskitos A combiné Les Ponts /Fleurier /Le Locle contre Tramelan. /rédi

LE SENTIER

Les organisateurs de la fête de la glace ont réuni, hier, à la patinoire du Sentier, de nombreux amateurs de sport d'hiver, des disciplines les plus classiques aux plus fun.

Les participants ont eu l'occasion de s'adonner à des sports originaux tels que la pétanque sur la glace, ou d'assister à la présentation du bandy, une discipline qui a la cote au nord de l'Europe. Ses règles s'inspirent de celles du football.

Une canne se substitue aux pieds pour pousser une balle de caoutchouc dans des buts.

PHOTOS JÉRÔME HENRY



Corinne et Delphine Uebelhart, du Sentier



Callum Muirhead est venu des Charbonnières pour participer à la fête.



Raphaël Joseph, secrétaire de la Fédération suisse de bandy (FSB), et Sjöberg Anders, président de la FSB, ont présenté leur sport au public.



Inês Pereira, du Sentier, a sorti ses patins.



Ewan et Nicky Muirhead, des Charbonnières, ont participé à la journée gratuite en famille.



Lisa Pacoret, des Roussets, a initié Anne-Vallère aux joies de la glace.



Soanne, Yanis et Hanan Todeschini, des Charbonnières, se sont bien amusés.

Une journée pour promouvoir les sports d'hiver

MORGES

La Fête de la glace a attiré hier près de deux cents personnes aux Eaux-Minérales.

L'entrée était libre hier à la patinoire des Eaux-Minérales à l'occasion de la Fête de la glace, dans le cadre d'une journée de promotion des sports d'hiver organisée par l'APAR + T (Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises), à laquelle la patinoire morgienne participait une fois encore.

La matinée a été calme, avec peu de fréquentation. Le public était plus nombreux l'après-midi. Dès 15 heures, un quart de

la surface était réservé aux hockeyeurs. «Nous voulons pousser les gens à faire du sport, d'autant que les plages horaires sont assez restreintes d'habitude», explique Michel Friedrich, contre-maître de l'Office des sports. Avant de préciser que la gratuité a attiré «légèrement plus de monde» qu'en temps normal.

«C'est ma femme qui a vu l'annonce dans le journal», expliquait un père de famille, qui se trouvait encore la veille en Tunisie. Mais d'autres personnes ignoraient l'existence de cette opération. «Ça fait quatre ans qu'on n'a plus chaussé de patins», s'esclaffait deux demoiselles. «Mais on ne savait pas que

c'était la Fête de la glace. Ça tombe bien!»

Découverte du curling

Le club de curling ouvrirait aussi ses portes pour une initiation à laquelle une vingtaine de personnes ont participé dans la matinée, dont une moitié d'enfants qui était déjà venus à l'occasion du Passeport-Vacances. «C'est un signe très positif qu'ils reviennent», note Bernard Jaquenoud, responsable de la formation. «Mais on attendait septante personnes, comme l'an passé, où cette journée avait lieu en fin de vacances plutôt qu'au milieu.»

PIERRE MASSON



Joël Reuteler, très concentré, lance ses premières pierres sur les pistes de glace de l'équipe de curling de Morges.

FETE DE LA GLACE

CENTRE SPORTIF SOUS-MOULIN

Dimanche 19 octobre Les 24HdeGE 08

étaient accueillies sous un soleil radieux au Centre Sportif Sous-Moulin dans le cadre de la Fête de la Glace.

Le public, là aussi nombreux et conquis pouvait tester son habileté au stand SUVA, s'informer aux stands des associations présentes : Carrefour Prévention, Mouvement Populaire des Familles, Lecture et Compagnie, GROUPAR (groupe de parents et amis des résidents et employés FFH), visiter le Rollodrome d'HAU et surfer au cybercafé Pro Infirmis.

La musique était au rendez-vous avec Tox & Friends et l'AMA association pour la musique acoustique ; Le sport avec le soutien d'Adecco médical et les hockeyeurs: Michal Grosek (parrain de cette édition avec Jean Troillet), Yann Cadieux et John Gobbi (accompagnés de joueurs du CP Meyrin) qui ont fait virevolter sur la glace des amis en fauteuil roulants !

La présence des jeunes artistes du Théâtre Circule et les 1001 roues de Ralf Gerra complétaient les animations qui ont ravi petits et grands !

Voir les photos

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de cet événement et... rendez-vous est pris pour la 6ème édition en 2009



S'il fait (très) froid on va patiner!

Glaces artificielles ou naturelles: où aller?

PHILIPPE DUBATH

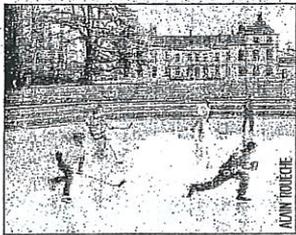
Tout le monde ou presque a des souvenirs de patinage sur glace. Tenez, Raymond Burki sourit en pensant aux matches de hockey, du temps où il était déjà un galopin, sur le lac de Sauvabelin tout gelé, et arrosé chaque soir par les employés de la voirie. Céline, une enfant de la Vallée, n'oubliera jamais les pirouettes de ses jeunes années sur le minuscule lac Ter, entre Le Lieu et Le Séchey.

Si les êtres qui vivaient sur terre il y a plus de vingt mille ans pouvaient nous parler, ils nous raconteraient comment c'était, de patiner sur des os de

bovins longs de 60 centimètres. Plus près de nous (quoique), les gens d'il y a quatre mille ans nous raconteraient comment ils attachaient à leurs sandales des tibias d'animaux, des défenses de morse pour les natifs de Sibérie, ou des tiges de bambou pour les ancêtres des Chinois. Tout cela glissait comme glissent aujourd'hui les patins modernes sur les glaces artificielles ou naturelles. La différence fondamentale réside peut-être dans le fait que, en ce temps-là, les patineurs se débrouillaient ainsi pour se déplacer parce qu'il fallait vivre, chasser pour survivre, tandis qu'aujourd'hui, glisser s'inscrit dans le grand répertoire des animations mo-

dernes destinées à distraire l'humain.

Il n'empêche, le patinage a la cote, et à l'instar de Vevey, les villes qui n'ont pas de surfaces glacées fixes s'en installent une pour l'hiver. Yverdon fait mieux encore: il y a la grande patinoire couverte, mais la ville en monte une sur la place Pestalozzi, pour célébrer l'hiver. Et c'est Payerne qui la montera en janvier. La nature, pour peu que le froid vienne et tienne, invitera aussi à la glisse: le lac Ter, le miroir de L'Auberson, l'écrin sauvage de Caux au-dessus de Montreux, ou le parc aménagé du château de Coppet répondront présent. À vous de choisir. ■



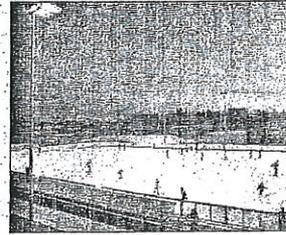
Patinage au château

Dans le parc du château de Coppet, par-dessus l'étang, on patinera dès le 28 novembre. Cadre exceptionnel et sympa. Ouvert le mercredi de 14 h à 19 h, le vendredi de 14 h à 20 h, le samedi de 13 h 30 à 21 h et le dimanche de 10 h à 19 h.



Romantique, en forêt

Dix minutes maximum de marche depuis la gare, et on accède à un endroit merveilleux: la patinoire de Caux. Mais il faudra qu'il fasse bien froid, longtemps, pour qu'elle s'ouvre. Location de patins, boissons, dans la cabane.



Ambiance citadine

Dans le repaire du Lausanne Hockey Club, à Malley, on trouve trois patinoires à atmosphère citadine. La principale, la moyenne (dite l'Odyssee), couvertes et fermées, et une petite troisième (ci-dessus), à l'air libre.

DES DIZAINES DE PATINOIRES NATURELLES OU ARTIFICIELLES: UN SACRÉ CHOIX!

Château-d'Œx, ouverte (026 924 24 50).

Coppet, ouverture le 28 novembre (079 256 48 16).

Vallée de Joux, lac de Joux, lac Ter, et patinoire ouverte du Centre sportif de la vallée de Joux, au Sentier (ouverte), 021 845 17 76, 021 845 42 42.

Lausanne, →Flon, ouverture le 6 décembre (079 541 00 26), →Malley, trois patinoires ouvertes (021 620 65 00),

→Pontaise, ouverture prochaine (021 315 49 35),

→Montchoisi, ouverte (021 315 49 62).

Vevey, patinoire pour l'hiver, sur la place du Marché, ouverte (021 925 53 55).

Payerne, patinoire pour l'hiver dès le 20 janvier, devant Payerneland.

L'Auberson, patinoire naturelle ouverte dès que possible (079 270 65 51).

Villars, patinoire couverte, ouverte (024 495 12 21).

Leysin, patinoire couverte, ouverte (024 493 22 70).

Caux, naturelle ouverte dès que possible (079 549 55 04).

Morges, patinoire couverte, ouverte (021 801 32 14).

Nyon, patinoire provisoire, ouverture prévue le 12 décembre (022 363 82 91).

Gryon, patinoire pour l'hiver, ouverture bientôt (024 498 00 00).

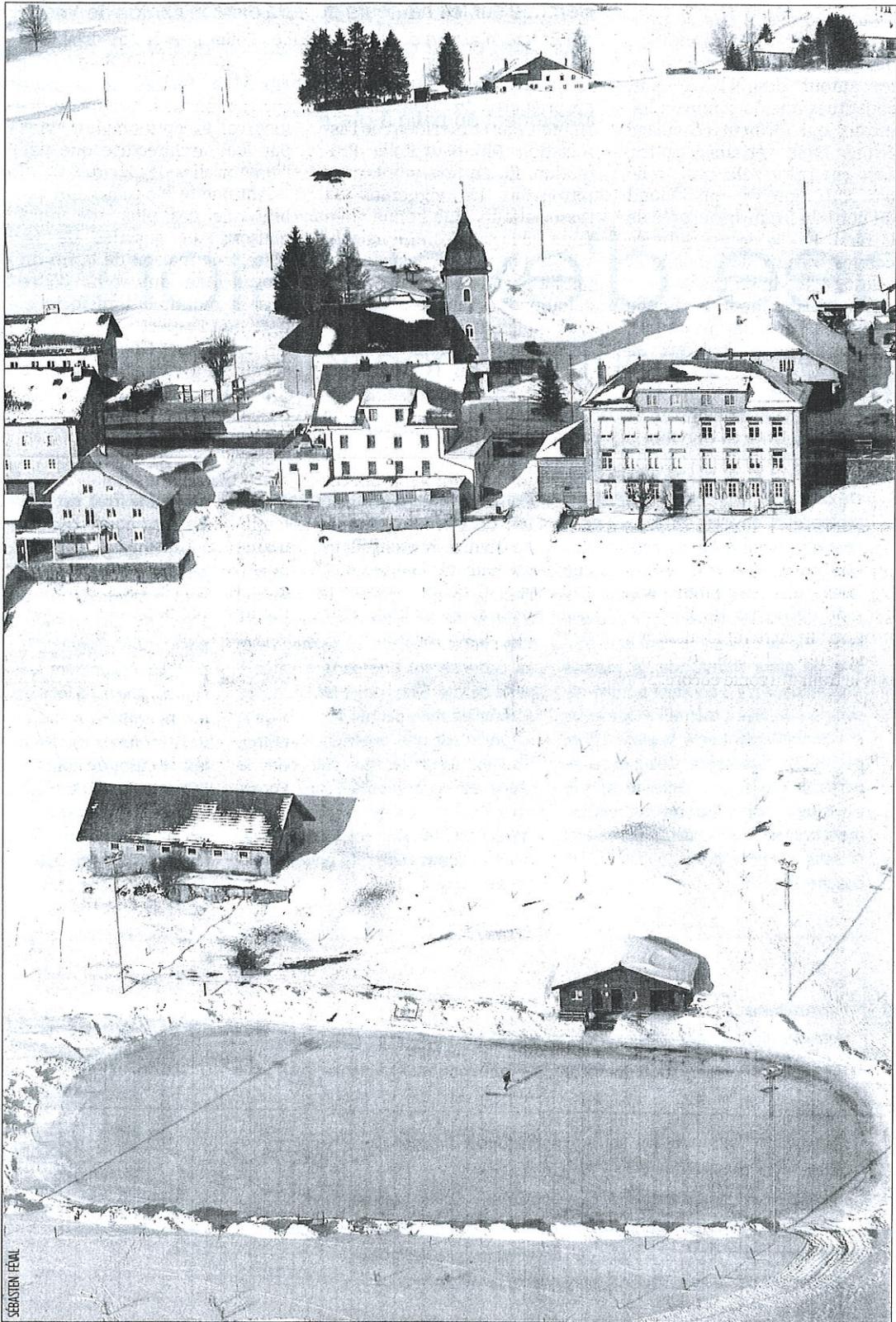
Les Diablerets, patinoire couverte, ouverture le 6 décembre. Patinoire extérieure, ouverture bientôt (024 492 33 58).

Les Paccots, patinoire couverte, ouverte (021 948 04 05).

Yverdon, patinoire couverte et petite patinoire sur la place Pestalozzi, dès le 12 décembre (024 423 60 90).

Vallorbe, patinoire à ciel ouvert, ouverte (021 843 00 70 ou 71).

Estavayer-le-Lac, patinoire pour l'hiver, ouverture le 29 novembre (026 664 80 00).



SEBASTIEN FÉVAL

La patinoire de L'Auberson, un endroit épatant pour passer une journée dans le Grand Nord ou presque. Il faudra simplement attendre que la température descende assez bas pour que la glace apparaisse...

Perchée sur les hauteurs du Jura dans le canton de Vaud, la Vallée de Joux, que l'on compare souvent au nord du Canada, est un lieu magique. On y trouve le plus grand lac du Jura, le Lac de Joux, qui se prête idéalement au patin à glace.

Marianne Siegentaler

Idée d'excursion

Patiner au bout du monde

De drôles de bruits émanent parfois des profondeurs, émaillés, de temps à autre, de craquements et de crissements. Lorsque l'on patine pour la première fois sur un lac gelé, ces bruits peuvent faire naître une sacrée frayeur. Pour peu que le lac soit de couleur sombre et la couche de glace translucide, le malaise s'accroît. Il n'y a pourtant aucune raison de s'en faire : même lorsque le lac est complètement gelé, la glace est en perpétuel mouvement, s'étire et se rétracte, se déplace ou s'affaisse sous le poids de la neige. Tout ceci est relativement bruyant, mais entièrement naturel et sans influence sur la stabilité de la couche de glace.

Patiner sur de la glace naturelle – une expérience étonnante

Au bout d'un moment, on s'habitue aux bruits bizarres et on oublie la profondeur sous nos pieds. Ce qui permet d'apprécier pleinement le patinage, de virevolter sur la glace ou de progresser en cadence sur une surface gelée à perte de vue. Rien contre les patinoires artificielles, mais patiner sur de la glace naturelle est une expérience unique, d'autant qu'un lac qui gèle dans la plaine est un événement rare. En général, ce phénomène se limite aux petits lacs, et bien souvent, la couche de glace n'est pas suffisante pour en permettre l'accès.

Quand le froid est le bienvenu

Ce n'est pas le cas dans la Vallée de Joux, longue de vingt kilomètres et à plus de 1000 mètres d'altitude. Là haut, il fait froid, un froid glacial. Cela s'explique par l'altitude d'une part, et par le confinement de la vallée d'autre part, qui engendrent la formation d'un courant d'air froid, formé par l'accumulation de masses d'air froid qui ne peuvent pas s'échapper par des vallées attenantes. Les températures tombent à moins 30° et le Lac de Joux, ainsi que les petits lacs comme le Lac Brenet et le Lac de Ter, gèlent. Par le passé, il y a plus d'un siècle, cette glace faisait l'objet d'une exploitation commerciale. La glace

Informations

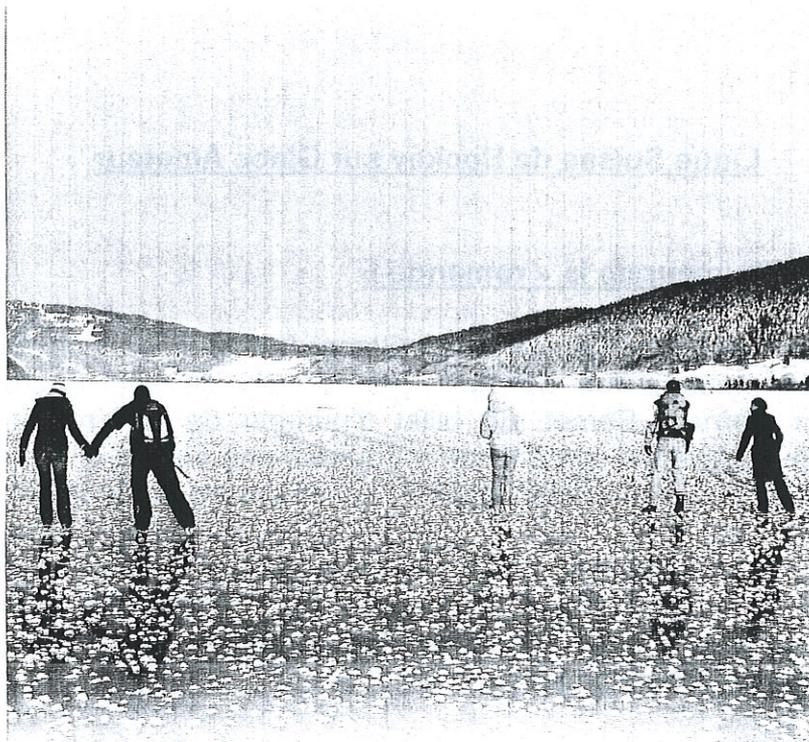
Vallée de Joux Tourisme, Centre Sportif, rue de L'Orbe 8, 1347 Le Sentier
Tél. : 021 845 17 77, www.myvalleedejoux.ch

Y aller

- En voiture : Autoroute A 1, sortie Cossonay, puis direction Cossonay – L'Isle – Col du Molendruz – Le Pont, ou :
Autoroute A1, sortie Aubonne, direction Bière – Col du Marchairuz.
Durée : 50 minutes à partir de Lausanne et 1 heure à partir de Genève.
- En train : Train régional à partir de Lausanne jusqu'à Vallorbe.
Continuer par le train régional jusque dans la Vallée de Joux



www.myvalleedejoux.ch



était prélevée en hiver à l'aide d'une scie, stockée, et en été expédiée par le train à Vallorbe, puis en Suisse centrale et jusqu'à Paris.

Aujourd'hui, les patineurs et patineuses s'adonnent à leur passion sur le plus grand lac du Jura. Étroit et long de 10 kilomètres, il offre des conditions idéales aussi bien pour le patinage sportif que pour les parents qui souhaitent s'offrir une balade sur la glace et tirer leurs enfants sur la luge. Et lorsque la neige est au rendez-vous, pas moins de 120 km de pistes de ski de fond sont balisées sur et autour du lac. Par beau temps, patineurs, skieurs, promeneurs et amateurs de randonnées en raquettes profitent d'une vue magnifique sur la chaîne du Risoux, qui s'étend à l'ouest le long de la frontière française. Au nord-ouest se dresse la Dent de Vaulion (1500 m), emblème de la Vallée de Joux.

Le berceau du Vacherin ...

Patiner en plein air, c'est agréable, bon pour la santé et ... ça donne faim ! Le Vacherin Mont d'Or, le fromage à pâte molle le plus connu de la région, est un incontournable à consommer avec du pain frais ou des pommes de terre en robe des champs. Il a été inventé en France en 1815 dans la région du Mont-d'Or, et sa production a débuté dans la Vallée de Joux dix ans plus tard. Ainsi, le village des Charbonnières au

Lac Brenet, compte plusieurs affineurs. On peut y observer de quelle manière ce fameux fromage à pâte molle est produit traditionnellement dans des caves d'affinage de septembre à avril. De nombreuses possibilités d'hébergement s'offrent aux visiteurs qui ne souhaitent pas reprendre la route ou le train après une journée bien remplie dans la Vallée de Joux.

... et de l'horlogerie

La Vallée de Joux ne doit pas uniquement sa renommée à ses températures glaciales et à son fromage, l'horlogerie y est aussi pour quelque chose. Car c'est ici que le premier atelier fut fondé en 1740. La population était coupée du monde en hiver et la manufacture horlogère constituait une activité lucrative bienvenue pour les paysans. Les amateurs de l'histoire de l'horlogerie ne doivent pas manquer la visite du musée « L'Espace Horloger » au Sentier. A voir, des curiosités telles que les mécanismes à complications, un dispositif spécial pour les montres, tel que des montres à phase de lune, des montres à calendrier éternel ou des chronographes, qui figurent parmi les spécialités de la Vallée de Joux, au même titre que le Vacherin.

Ligue Suisse de Hockey sur Glace Amateur

Le billet d'humeur de la « romande »

La Ligue Suisse de Hockey sur Glace Amateur, Région Suisse Romande, nous a fait parvenir, par la voix de son Secrétaire, Monsieur Bernard Berset, un billet d'humeur de la « romande ». L'objet de l'article est que chacun y trouvera une source d'inspiration amenant à une collaboration encore plus efficace que par le passé.

Monsieur Berset déplore nos critiques et remarques qui, selon la romande, ne peuvent que contribuer à détériorer nos relations futures, alors que toutes les démarches amorcées depuis plusieurs années visent l'effet contraire.

Monsieur Berset précise le fonctionnement de la Fédération, et les différentes obligations auxquelles le Comité romand doit faire face tout au long d'une saison répétitive.

Nous attirons votre attention sur la lecture attentive du billet d'humeur de la « romande » qui précise le statut des clubs, des comités régionaux, de la Fédération en relation avec les patinoires.

Un des problèmes qui revient chaque année concerne l'émission et la réception des calendriers des différents championnats.

Monsieur Berset nous soumet deux propositions garantes d'une meilleure communication

- Intervention du Président de l'APPAR+ T dans le cadre de la prochaine assemblée générale de la L.A.S.H.G. – Région Suisse romande, afin de présenter notre Association
- Nomination d'un délégué-coordonateur qui participerait aux différentes séances de calendrier, afin de comprendre également les problèmes des clubs.

Nous remercions le Secrétaire du Comité Romand pour son argumentation et ses propositions qui vont susciter une réflexion et une prise de décision.

L'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises va se déterminer, et nous reprendrons contact avec vous afin de vous informer de la suite que nous entendons donner à vos lignes.

Bernard Berset, Secrétaire Comité Romand,
Ch. du levant 145, 1005 Lausanne



Schweizerische Eishockey
Amateurliga
Hagenholzstrasse 81
Postfach
CH-8050 Zürich

T. +41 44 306 50 50
F. +41 44 306 50 51

info@swiss-icehockey.ch
www.swiss-icehockey.ch

Lausanne, le 30 novembre 2008

Le billet d'humeur de la „romande“

Ce billet aurait également pu s'intituler le « quiz de la connaissance ou de la méconnaissance ».

Depuis plusieurs années, le Comité romand de la Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace collabore avec l'APAR+T, l'association des patinoires artificielles romandes et tessinoises dans le but d'améliorer le flux d'information et la manière de gérer divers problèmes pouvant survenir dans le cadre des championnats de hockey sur glace.

L'APAR+T édite régulièrement un bulletin d'information sous l'appellation « PATI-INFO » que le comité romand lit avec toute l'attention voulue. Ce bulletin fait l'objet d'un avant-propos rédigé par M. Pierre Gueissaz et dont la teneur nous fait particulièrement plaisir de par son fonds philosophique, de par sa nature ludique et de par sa légèreté d'esprit.

Malheureusement la suite de la lecture de ce bulletin d'information nous consterne profondément par rapport aux relations et au travail de collaboration entrepris entre l'APAR+T et le Comité romand.

Dans plusieurs bulletins « PATI-INFO », des remarques acerbes et négatives apparaissent régulièrement quant au travail effectué de la collaboration entreprise entre votre association et notre comité.

Nous comprenons fort bien les soucis que les gestionnaires, responsables, Directeurs des installations sportives doivent affronter journallement quant à la gestion de leurs installations, toutefois, nous ne pouvons pas accepter de faire l'objet de critiques incessantes qui à nos yeux sont totalement incongrues et injustifiées. Nous regrettons que de tels propos puissent faire l'objet d'un écrit alors que nous avons, dès le début de nos relations, privilégié un dialogue que nous avons espéré constructif et empreint d'un certain fair-play.

Il se peut que l'APAR+T ne connaisse pas assez le fonctionnement de notre fédération et les différentes obligations auxquelles le Comité romand doit faire face tout au long d'une saison régulière. Dès lors, nous tenons à vous réitérer notre volonté d'une collaboration efficace en vous rappelant les différents paramètres que nous devons respecter en qualité de dirigeants et en vous proposant certaines nouvelles options de travail.

Hauptsponsorin



A cet effet, nous insistons sur les paramètres suivants :

- dans le cadre des formules de championnats, **ce sont les clubs qui sont souverains** et qui décident de leurs modes de championnats
- les dates de débuts et de fin de championnats font l'objet d'une directive nationale et dont les régions n'ont que peu de pouvoir de modification
- les comités régionaux ne sont **qu'un outil à la disposition des clubs** et ne peuvent pas imposer des décisions concernant les modes de championnats. Ils n'ont qu'un devoir d'organisation suite à la décision des clubs et de contrôle du respect des directives et règlements.
- la fédération n'a pas le droit d'ingérence dans le cadre des relations contractuelles clubs-patinoires. Le seul point, hormis bien entendu les règlementations relatives aux infrastructures pour les rencontres de championnats, concernant la fédération et les patinoires concerne l'attestation que la patinoire doit fournir au club concernant la possibilité d'utilisation de surface de jeu pour que le club puisse être agréé au sein de la fédération
- **les membres des comités régionaux sont bénévoles**. Ils ont en général un travail à 100% et s'occupent de la gestion de leur passion en dehors des heures de travail **en sacrifiant bien souvent leur week-end et leur temps de libre**

Concernant le dernier point susmentionné, il faut bien comprendre cet aspect du bénévolat des membres du comité romand en prenant par exemple la présence de 3 à 4 membres du comité romand lors de la rencontre annuelle avec l'APAR+T. Cela veut dire que ces 4 personnes doivent s'absenter de leur travail à leur frais (à prendre sous congé, vacances, heures supplémentaires) en général ½ journée pour être présent à cette séance. Cette exemple est à multiplier par plusieurs séances dans les différentes fonctions qu'assument ces personnes tout au long de la saison. Il est donc pour le moins malvenu que des remarques puissent être émises pour d'éventuelles séances qui n'auraient pas pu être assumées par la présence des membres du Comité romand (cf Pati-Info no 43 de juin 2008, page concernant l'assemblée générale 2008, rapport du Président 2007-2008 sous rubrique : La Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace).

Nous devons également relever que nous avons fait des efforts de communication en vous envoyant depuis 2 à 3 ans les diverses informations et directives que nous recevons de la part de notre siège administratif. De même que la convocation à notre Assemblée générale annuelle des clubs romands et dont nous regrettons qu'aucun membre de votre comité n'ait eu le temps d'y être représenté, d'autant plus que l'assemblée 2008 s'est déroulée au centre sportif et de loisirs de Saignelégier !!!

En ce qui concerne les calendriers, nous sommes bien entendu disposés à vous les fournir au plus vite, toutefois, nous sommes quand même tributaires de certains paramètres incompressibles qui sont les suivants :

- nos calendriers ne peuvent pas être émis avant que la composition des groupes soit connue
- des priorités de classe de jeu doivent être respectées (de 1^{re} ligue à Dames et espoirs)
- dès que les calendriers sont effectués et acceptés, **ils sont accessibles sur notre site internet www.hockey-suisse-romande.ch (vous pouvez donc les télécharger)**
- mêmes si les calendriers sont réputés définitifs, ils peuvent faire l'objet de changement selon nécessité

Comme vous pouvez le constater, nous faisons le maximum pour être utile à tous et pour y arriver nous désirons améliorer nos relations dans un climat de confiance. Dès lors tous les acteurs concernés doivent impérativement faire des efforts notamment dans le cadre d'une meilleure communication. A cet effet, nous vous soumettons les 2 propositions suivantes :

1. Lors de notre prochaine assemblée générale de juin 2009, nous proposons que votre Président intervienne dans le cadre d'un point spécifique à l'ordre du jour pour donner des explications sur le fonctionnement, le but et les desideratas de l'APAR+T (prévoir environ ¼ heures de présentation et ¼ heures pour les questions-réponses avec les délégués des clubs)
2. nommer un délégué-coordonateur qui fera l'interface avec notre comité romand et qui participerait aux différentes séances de calendriers (même si ces séances de calendriers ont lieu en dehors des heures de travail, nous sommes persuadés que ce coordinateur aura à cœur d'y participer activement afin de donner son avis et de comprendre également les problèmes des clubs)

Nous terminons ce billet d'humeur en souhaitant sincèrement que pour l'année prochaine, nous puissions exprimer dans votre bulletin des éléments positifs et de concordance de point de vue démontrant ainsi notre capacité à résoudre ensemble les différents défis de l'avenir.

LIGUE AMATEUR SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE
REGIO LEAGUE – SUISSE ROMANDE



bernardberet@citycable.ch
Tél.privé 021 728.27.39 / Tél prof. 021 651.42.80
Fax privé 021 729.74.43 / Portable 079 210.59.28

CONVENTION

pour l'organisation des matches de hockey sur glace
des catégories Seniors et Espoirs

1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} ligue, Dames
Juniors, Novices, Minis, Moskito, Piccolo, Bambini

* * * * *

entre les soussignés :

1. Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande, représentée ci-après par :

M. Philippe DUVOISIN, président,
M. Claude BERNARD, vice-président et président de la commission des juniors (COJU),
M. Jean-François GALLEY, président de la commission des arbitres (CA),

désignée par "la Ligue" d'une part, et

2. Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, représentée ci-après par :

M. Laurent HIRT, président
M. Claude-Alain HENRIOUD, secrétaire

désignée par "Les Patinoires" d'autre part.

* * * * *

Il est convenu ce qui suit :

1. Les temps d'échauffement et de passage des surfaceuses pour les catégories Seniors et Espoirs sont réglementés par les tableaux annexés à la présente convention.
2. La durée maximum des matches des équipes Novices B, Minis et Moskito est de 2h15.
Le décompte des 2h15 débute dès que la glace est mise à disposition des joueurs par l'exploitation.
L'échauffement avant le match est de 5 minutes et fait partie intégrante des 2h15 à disposition.
Le passage de la surfaceuse est effectué au premier tiers-temps. Au deuxième tiers-temps, la pose est de 5 minutes, sans retour aux vestiaires.
La décision d'arrêter le match après 2h15 est de la compétence des arbitres. Le chronométrateur officiel les informe lors d'un arrêt de jeu, 5 minutes avant le terme du temps imparti. La fin définitive du match est signalée par le chronométrateur officiel dès que les 2h15 sont écoulées, lors du prochain arrêt de jeu.
3. La directive des "3 points", implique une éventuelle prolongation du temps de jeu si une égalité de jeu est constatée après le temps réglementaire pour certaines catégories de jeu déterminées comme suit :
 - a) 1^{ère} à 4^{ème} ligue, féminines catégories A et B, espoirs juniors élites et top, ainsi que novices élites et top : prolongation (overtime) de 5 minutes après une pause de 3 minutes, ensuite tirs de pénaltys de suite après la prolongation.
 - b) espoirs inférieurs (juniors A/B, novices A/B, minis Top/A/B, mosquitos Top/A/B), ligues féminines C : pas de prolongation, mais tirs de pénaltys de suite après la période de jeu de 60 minutes.Le jeu devra être arrêté par les arbitres à l'issue du temps imparti, soit 2h30 même si le jeu n'est pas terminé pour autant qu'il n'y ait pas d'égalité entre les équipes. En cas d'égalité à l'issue du temps admis de 2h30, les arbitres doivent interrompre la partie si la catégorie de jeu du match suivant est supérieure au match arbitré; les arbitres devant alors établir un rapport mentionnant l'arrêt de jeu. Par contre si la catégorie de jeu du match suivant est inférieure à celle arbitrée, la procédure de prolongation et/ou tirs de pénaltys devra se dérouler selon les termes de la directive "3 points".
3. La Ligue autorise les patinoires à planifier le début de matches en semaine jusqu'à 21h15, pour toutes les catégories de jeu.
4. La Ligue accepte que les patinoires fixent des matches Espoirs le mercredi dès 17h00 et, exceptionnellement, à 17h30. Dans ce cas, des séances d'entraînement pourront être supprimées aux clubs locataires.
5. Exceptionnellement, lorsque le service d'exploitation de la patinoire le demande, le passage de la surfaceuse peut être effectué au 2^{ème} tiers-temps en lieu et place du 1^{er} tiers-temps.

Pour tous les cas non prévus dans la présente convention, seul le règlement de la Ligue Amateur de Hockey est applicable.

Sans dénonciation de part et d'autre, cette convention est reconduite automatiquement.

Pour accord, Thônex, le 15 septembre 2007

Ligue Régionale Amateur
de Hockey de Suisse Romande

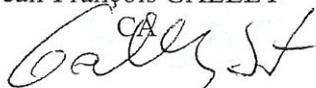
Philippe DUVOISIN
Président

Claude BERNARD

COJU



Jean-François GALLEY



Association des Patinoires
Artificielles Romandes et Tessinoises

Laurent HIRT
Président

Claude-Alain HENRIOUD
secrétaire



Temps réglementaires pour les matches de championnat

Catégories de jeu	Passages de la surfaceuse				Temps à disposition				Durée totale du match (env.)	
	Avant l'échauffement	Après l'échauffement	1 ^{er} tiers-temps	2 ^{ème} tiers-temps	Echauffement	Avant le début du match	Périodes de jeu	Pauses 1 ^{ère} 2 ^{ème}		
NLA / NLB	✓	✓	✓	✓	20	60	3 x 20	15	15	3h15
1 ^{ère} Ligue	✓	✓	✓	✓	20	50	3 x 20	15	15	3h00
2 ^{ème} Ligue	✓	✓	✓	✓	15	45	3 x 20	15	15	2h50
3 ^{ème} / 4 ^{ème} Ligue	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Dames	✓	0	✓	✓	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Seniors	✓	0	✓	✓	15	30	3 x 20	15	5	2h45
Jun. Elite	✓	✓	✓	✓	20	50	3 x 20	15	15	3h00
Jun. Top / A	✓	0	✓	✓	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Jun. B	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	5	2h45
Nov. Elite	✓	✓	✓	✓	15	45	3 x 20	15	15	3h00
Nov. Top / A	✓	0	✓	✓	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Nov. B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Mini Top / A / B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
MoskitoTop / A	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Moskito B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Piccolo	✓	0	0	0	5	20	(3x12) x 3	5	5	2h30 max.
Bambini	✓	0	0	0	5	20	(3x12) x 3	5	5	2h30 max.

Comité romand

Lausanne, le 21 septembre 2006

Avenant à la convention patinoires APAR+T / Ligue Amateur Suisse de hockey sur glace région suisse romande

En raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle directive « 3 points » dès la saison 2006/2007, il est spécifié ce qui suit :

- la nouvelle directive dite des « 3 points » est une directive nationale émanant de la Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace impliquant une éventuelle prolongation du temps de jeu si une égalité de jeu est constatée après le temps réglementaire pour certaines catégories de jeu déterminées comme suit :
 - a) 1^{ère} à 4^{ème} ligue, féminines catégories A et B, espoirs juniors élites et top ainsi que novices élites et top : **prolongation (overtime) de 5 minutes après une pause de 3 minutes , ensuite tirs de pénaltys de suite après la période de prolongation**
 - b) espoirs inférieurs (juniors A/B, novices A/B, minis Top/A/B, mosquitos Top/A/B), ligues féminines C : **pas de prolongation, mais tirs de pénaltys de suite après la période de jeu de 60 minutes**
 - c) afin de gagner un maximum de temps de glace, possibilité est donnée aux équipes dès la catégorie 2^e ligue d'effectuer la période d'échauffement immédiatement après la fin du match précédent avant que la surfaceuse n'entre en fonction.

- le jeu devra être arrêté par les arbitres à l'issue du temps imparti, soit 2 h 30 même si le jeu n'est pas terminé pour autant qu'il n'y ait pas d'égalité entre les équipes. En cas d'égalité à l'issue du temps admis de 2 h 30, les arbitres doivent interrompre la partie si la catégorie de jeu du match suivant est supérieure au match arbitré ; les arbitres devant alors établir un rapport mentionnant l'arrêt du jeu. Par contre si la catégorie de jeu du match suivant est inférieure à celle arbitrée la procédure de prolongation et/ou tirs de pénaltys devra se dérouler selon les termes de la directive « 3 points »

Ligue Amateur Suisse de Hockey
sur Glace région suisse romande
suisse romande

J-F. Galley
responsable DA

B. Berset
Secrétaire comité romand

R. Peter
membre COJU

APAR + T
Association des patinoires artificielles
romandes et tessinoises

Claude-Alain Henrioud
Comité de Direction APAR+T

Football et hockey, Bienne s'offre deux stades

INFRASTRUCTURES

Fin 2011, la capitale du Seeland sera dotée d'installations modernes. De quoi faire pâlir Lausanne. Récit d'une aventure rondement menée, avant le match LS - Bienne de demain.

FRANÇOIS RUFFIEUX

Longtemps, la Bienne sportive a vécu sur ses souvenirs. Ceux d'un passé glorieux, certes, puisque le club de football (en 1947) et celui de hockey (1983) furent d'authentiques champions de Suisse, mais un peu poussiéreux tout de même, à l'image de la Gürzelen et du Stade de Glace, deux installations vraiment vétustes. Aujourd'hui, pourtant, un vent nouveau souffle sur la capitale du Seeland et ses 50 000 habitants. En décembre 2007, la population a en effet plébiscité le projet (plus de 70%) dit des «Stades de Bienne», soit la construction, sur un terrain situé à l'est de la ville, d'un stade de football (ainsi que quatre terrains d'entraînement) et d'une patinoire (à laquelle s'ajoute une halle de curling à six pistes) flambant neufs.

Les travaux doivent débuter dans le courant du premier semestre 2009, avec une mise en service prévue fin 2011. Dans la foulée, comme «dopés» par cette annonce, les deux clubs ont connu la promotion au printemps passé, de Ire ligue en Challenge League

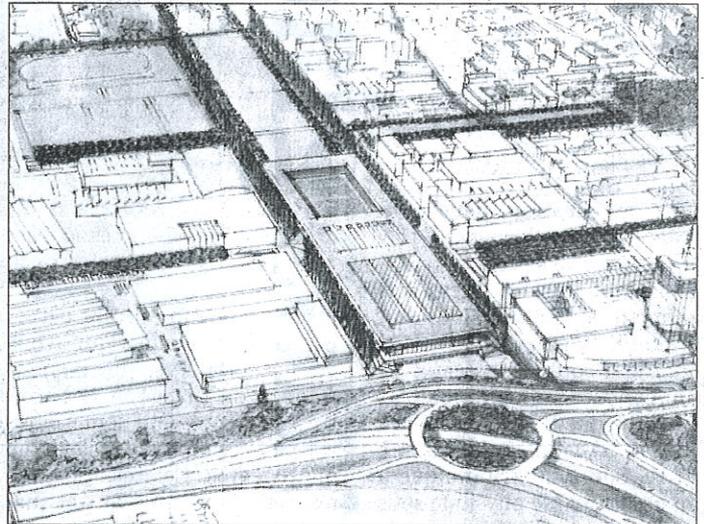


«La clé de tout ça, c'est Expo.02. En termes de capacité politique, économique ou culturelle, nous avons beaucoup appris»

HANS STÖCKLI,
MAIRE DE BIENNE

pour les footballeurs, de LNB en LNA pour les hockeyeurs. Une avancée considérable pour cette région, susceptible bien sûr de susciter quelque jalousie du côté de Lausanne, où tout paraît plus compliqué, et surtout bien plus lent. Récit d'une aventure rondement menée, au moment où le LS (samedi à 18 heures, à la Pontaise) s'apprête à recevoir le FC Bienne.

«Le projet a séduit le parlement, le peuple et les investis-



NOUVEAU Le FC Bienne et son public se réjouissent de prendre possession d'un stade moderne et convivial, Idem pour les hockeyeurs. Et les joueurs de curling, qui bénéficieront eux aussi d'une halle couverte à six pistes.

seurs. Il faut dire qu'il est magnifique!» Maire de Bienne, Hans Stöckli n'est pas peu fier du travail de persuasion accompli en moins de deux ans. «La clé de tout ça, c'est sans doute Expo.02, assure-t-il. En termes de capacité politique, économique ou culturelle, nous avons beaucoup appris de ce rendez-vous.» Pour reprendre l'idée dans sa chronologie, c'est surtout la patinoire qui posait

problème. Et comme la santé des finances publiques ne permettait pas d'en imaginer une nouvelle, il a fallu plancher sur d'autres solutions.

«J'ai alors évoqué la possibilité d'avoir une patinoire et un stade au même endroit, en considérant qu'il s'agissait là d'une chance unique de donner un nouvel élan à la ville. Outre la zone sportive et commerciale ainsi créée, la libération du site de la Gurzelen (ndlr: où on trouve l'actuel stade de foot, au centre-ville) permettait de mettre en valeur ces terrains.»

Partenariat public-privé

Selon un modèle qui a servi à la construction de la plupart des nouveaux stades en Suisse, ces dernières années - dont Neuchâtel est le dernier en

date -, Bienne a choisi un partenariat public-privé pour mener à bien cet important chantier. Ainsi, sans entrer dans le détail d'un montage complexe, la ville octroie un droit de superficie à l'entreprise choisie pour la construction (en l'occurrence HRS, qui a notamment bâti les stades de Neuchâtel et de Berne, ou encore le Home of FIFA à Zurich), laquelle peut notamment implanter et exploiter des commerces spécialisés aux abords des stades. En contrepartie, le partenaire privé réalise les deux stades - dont le coût s'élève à 80 millions de francs -, puis les remet à la ville, qui s'offre ainsi des installations de première qualité sans devoir recourir à l'emprunt.

Pour ce qui est du football, le stade pourra accueillir 6000

spectateurs, sachant que tout est prévu pour amener la capacité à 10 000 en cas de promotion en Super League.

Patinoire de 7000 places

La patinoire, elle, pourra recevoir 7000 personnes. Au milieu des deux stades, on trouvera une grande place publique. Quant aux places de parc, 500 sont prévues en sous-sol, 500 en surface, de même que 1000... pour les vélos! «Je suis heureux que nous soyons parvenus à monter un tel projet en un laps de temps aussi court, et avec une telle qualité architecturale, note encore le maire Stöckli. Pour nous, c'est fortement symbolique. D'autant plus que les clubs ont fait leur part du travail en obtenant la promotion.» ■

Cent ans de patin sur nos glaces

ANNIVERSAIRE

Le Club des patineurs de Lausanne et Malley fête un siècle de glisse.

LAURENT ANTONOFF

Bien entendu, il y a eu la cérémonie marquant le 100^e anniversaire du Club des patineurs de Lausanne et Malley (CPLM) et sa soirée de gala. C'était à la fin du mois de septembre, sur le *Léman*.

A bord, parmi les 220 invités: Isabelle Moret, conseillère nationale et ancienne patineuse, Liliane Brede-Crosa, membre de la délégation helvétique aux JO de Squaw Valley en 1960, ou encore Cédric Monod, ancien champion de Suisse de patinage en couple. Cent ans, cela se fête! «Mais ça veut aussi dire que

nous entrons dans le deuxième siècle de notre existence», confie Nicolas Weber, président du CPLM depuis trois ans. Et ce ne sont pas les projets qui manquent.

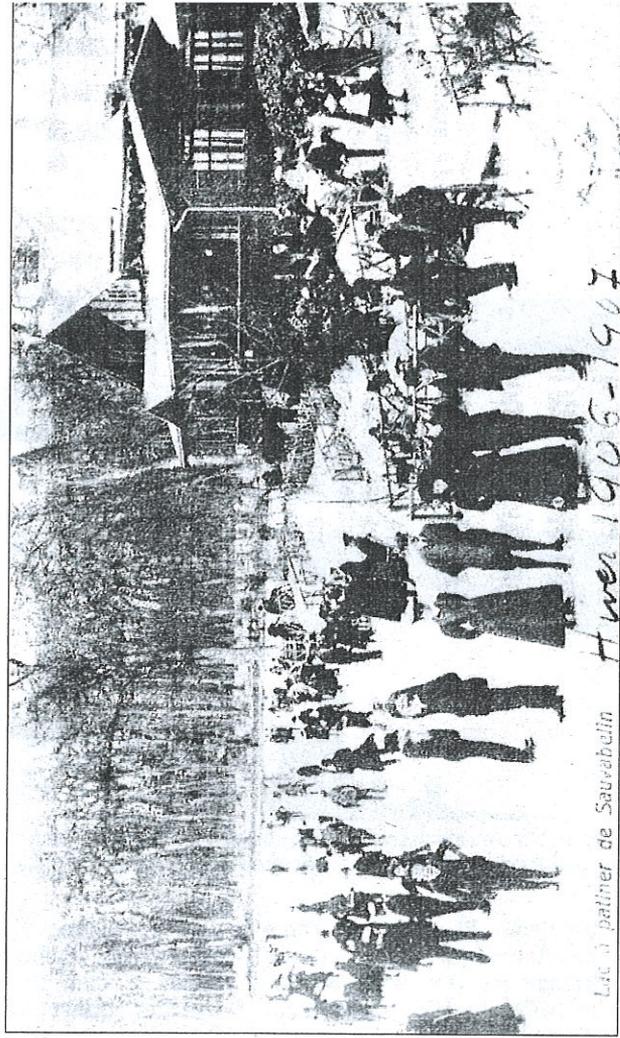
Le CPLM, aujourd'hui, ce sont 330 juniors, 52 seniors et cinq patinoires: Malley (trois glaces), Montchoisi et la Pontaise. «Nous venons justement de reprendre les activités de la Pontaise. Douze seniors ont ainsi rejoint notre club. Il s'agit de douze danseurs sur glace, une discipline qui, jusque-là, nous faisait défaut. Ça donnera peut-être des idées à certains membres», explique Nicolas Weber.

L'avenir, c'est aussi un jumelage en cours avec deux clubs canadiens. «Quatre de nos filles sont déjà parties là-bas. Prochainement, nous accueillerons douze des leurs. Nos approches

du patinage sont différentes. Les Canadiens mettent plus l'accent sur l'esthétique. Nous avons à apprendre les uns des autres.»

En 1880, on glissait à Sainte-Catherine

Pour ses 100 ans, le CPLM a aussi sorti un bel ouvrage, tiré à 900 exemplaires. Cent pages et autant de photos rétro. On y apprend que, dans les années 1880, les Lausannois montaient patiner sur les hauts de la capitale, du côté de Sainte-Catherine, où une zone marécageuse de 40 000 m² les attendait. Le tram coûtait alors 80 centimes, glace comprise. Certains préféraient se lancer sur le lac gelé de Sauvabelin, alors que d'autres choisissaient d'aller tester leur équilibre sur les courts de tennis de Vennes ou sur les marais de Romanel. ■



Lac à patiner de Sauvabelin

HIVER 1906 A cette époque, les Lausannois montaient patiner à Sainte-Catherine, sur les courts de tennis de Vennes ou, comme ici, sur le lac gelé de Sauvabelin.

« PATINS - POTINS »

Des nouvelles de nos amis français : l'agglomération de Nîmes étudie la construction d'une nouvelle patinoire dédiée aux loisirs, aux scolaires et à la pratique sportive. En Suisse romande, on ferme des patinoires ; en France, on construit pour répondre aux besoins de la jeunesse et des passionnés des sports de glace.

Le patinage, support visuel exceptionnel dans les médias. L'idée de déposer un copyright©, de protéger nos droits (!) et de trouver des sponsors pour notre association.

Tramelan offre des activités sportives gratuites afin de lutter contre l'obésité chez les jeunes. On retrouve donc nos patinoires et nos « déambulateurs », nos installations et nos outils au service de la santé.....

Le Centre de Loisirs de Saignelégier prépare sa saison d'hiver, résoud ses problèmes de condensation grâce à différents aménagements et envisage de nouvelles infrastructures afin d'étoffer l'offre hôtelière. Beaucoup de créativité chez notre collègue et dans la région de Saignelégier.

Hommage à Camille Balanche, seule Romande sélectionnée dans l'équipe de hockey sur glace féminin pour participer aux Jeux Olympiques de Vancouver en 2010.

Violence en augmentation chez les supporters des équipes de hockey sur glace. Coups, blessures, dommages, détériorations, bagarres, les coupables peuvent être sanctionnés par une interdiction de patinoire selon la gravité des faits. Bonjour l'ambiance et que devient l'adage selon lequel « le sport adoucit les mœurs !!! »

« POTINS - PATINS »

NÎMES

Équipement L'Agglo relance le projet de la patinoire

Toutes les activités étaient représentées au forum des sports du week-end dernier au Parnasse. Toutes ? Non, car les sports de glace continuent d'être absents et pour une bonne raison : Nîmes n'a plus de patinoire, depuis que la structure installée près du stade Marcel-Rouvière a brûlé en 2003.

Mais cette situation risque de ne pas durer. Après la piscine olympique Nemausa, premier équipement structurant porté par Nîmes Métropole, et le dossier de la Salle de musique actuelle, la prochaine réalisation de l'Agglo pourrait bien être la patinoire. En sommeil depuis quelque temps, le comité de pilotage, créé par le président Jean-Paul Fournier et dirigé par Jean-Michel Avelaneda, maire de Milhaud, a repris le travail pour doter l'Agglo nîmoise d'une patinoire dans les années qui viennent.

Objectif de ce comité : cerner les besoins, définir une taille idoine et réfléchir au lieu d'implantation. C'est ainsi qu'une délégation s'est dernièrement rendue à Montpellier et Strasbourg pour observer de plus près les patinoires de ces communes. Première certitude : elles ne serviront pas de modèle pour celle de Nîmes ! « Ces deux équipements sont proportionnels aux bassins de population, soit plus ou moins 450 000 habitants. Nous, nous sommes environ 220 000 sur l'Agglo. » Pour Pascal Gourdel, adjoint au maire en charge des sports, pas question donc de se lan-



Pour cerner les besoins, une délégation s'est dernièrement rendue à la patinoire de Montpellier. Photo R.d.H.

cer dans un « projet de méga structure », comme celle de Strasbourg qui offre la plus grande superficie de glace en France (3 300 m²). D'autant que la question financière est d'importance (lire ci-dessous).

La prochaine visite de patinoire « pour continuer à emmagasiner des réflexions », est prévue à Chalons : « Même si elle est plus ancienne que les deux autres - inaugurées en 2000 pour Montpellier et 2005 pour Strasbourg -, le bassin de population est comparable à Nîmes. »

Mais si l'Agglo veut faire dans « le modeste et le sim-

ple », elle ne veut non plus bâcler l'équipement. « On ne peut concevoir la patinoire comme un hangar, sinon, ce serait un fiasco. On ne fré-

Une structure dédiée à la fois aux loisirs, et à la pratique sportive

quente pas une patinoire comme une piscine. Sur la glace, on vient se divertir en famille. Il faut donc des infrastructures à côté, comme des

restaurants, des bars, etc. »

Les réflexions du comité de pilotage sont aussi guidées par un triptyque visant à offrir un équipement à la fois pour les loisirs, les scolaires et la pratique sportive. Restera ensuite à trouver un site d'implantation (lire ci-dessous), lancer les appels d'offres et construire la patinoire. Mais une chose est sûre. Nîmes Métropole voudrait que les clés soient livrées avant 2014, soit la fin du deuxième mandat de Jean-Paul Fournier. Mine de rien, au regard des délais imposés par un tel équipement, ce ne sera pas de trop. ●

Arnaud PASQUIER

Un équipement oui, mais pas à n'importe quel prix

La future patinoire de l'Agglo ne devrait donc pas être une petite sœur de Vegapolis à Montpellier, ni de Iceberg à Strasbourg. Car si les yeux n'ont rien perdu lors des visites de ces deux structures, les calculs ont aussi chauffé : « De tels équipements, avec une double piste - une pour la pratique sportive, l'autre dédiée aux loisirs sur glace -, coûtent entre 18 et 23 M€ hors

taxe. Il faut ensuite compter annuellement 10 % de cette somme en coûts de fonctionnement. » Pas question donc de faire « un temple ». Pour l'Agglo, si Pascal Gourdel se refuse à avancer tout chiffre puisque le dossier est encore très loin d'être finalisé, on peut raisonnablement estimer qu'une fourchette financière entre 12 à 15 M€ serait de nature à satisfaire les élus. ●

L'âge de glace

Avec les jours frais, les patinoires mobiles fleurissent à nouveau et apportent les plaisirs de la glisse aux quatre coins de la Romandie.

La tendance se confirme : tout le monde veut sa patinoire mobile afin de donner un air festif dans le paysage dès le mois de novembre, les commerçants et les marchés de Noël au cœur des villes, les centres commerciaux en périphérie, les Municipalités dans un esprit d'animation, parfois même des privés pour y organiser une fête d'entreprise.

Les patinoires mobiles attirent les badauds, les mômes et leurs parents, et deviennent les nouveaux centres d'attraction à l'ambiance bon enfant, entre rires et convivialité. De quoi se mettre dans une humeur propice aux achats dans les magasins avoisinants...

Ces patinoires sont pour la plupart en libre accès, celles des centres commerciaux mettent même à disposition des patins gratuitement.

A Macolin, une patinoire synthétique est actuellement testée par l'Office Fédéral du sport. Pour des raisons écologiques mais aussi économiques, la glace synthétique pourrait connaître un véritable essor. L'idée est plutôt d'offrir une surface de glace facile à entretenir durant la période estivale. Il existe une forte demande durant cette période.

La plupart des villes romandes et de très nombreux centres commerciaux mettent à disposition des patinoires mobiles. Depuis plusieurs années, Paris, Berlin, Prague, Budapest et les grandes capitales européennes animent leur centre ville avec du patinage. Une étude récente recense plus de deux mille patinoires mobiles en activité au mois de décembre 2008 en Europe occidentale.

Le patinage est devenu un support visuel exceptionnel. Impossible d'ouvrir un journal, de regarder la télévision sans immédiatement découvrir une patinoire, une patineuse, un hockeyeur. La santé, le confort, le patinage est la solution rêvée, le bien-être à portée de tous, grâce à la patinoire.....

Et la patinoire, l'authentique, avec de la glace véritable, plane, lisse, parfaite, entretenue, c'est notre installation, c'est une technique que nous connaissons et maîtrisons depuis fort longtemps.

Nos infrastructures importantes ont souvent été construites à l'extérieur de la ville afin de les doter de places de stationnement et surtout pour ne pas déranger les citoyens et résidents. Cette évidence est une contrainte insoluble lorsque l'on souhaite animer un centre ville en période de fêtes de fin d'année.

Par contre, ces patinoires mobiles qui essaient tous azimuts ne peuvent que contribuer à augmenter le nombre d'utilisateurs dans nos patinoires à condition d'offrir une animation ludique qui réponde aux attentes nouvelles des futurs patineurs.

Toutefois, le succès des patinoires mobiles et leur fréquentation sur une courte période suscite la réflexion. Dans nos patinoires, depuis quelques années, le patinage public traditionnel est en perte de vitesse, en nette diminution. Devons-nous nous inspirer de ce type d'animation festif et novateur tout en laissant de côté l'aspect lucratif et commercial ?

Nous parlons depuis longtemps d'animation du patinage public sans apporter de solution. Il serait temps de concrétiser nos idées par des actions réelles.

Bonnes fêtes à tous

DATE IMPORTANTE 2009

Dimanche 25 octobre 2009

Fête de la Glace

**Association des Patinoires Artificielles
Romandes et Tessinoises**

bonsplans

MA VIE EN MIEUX

[FORME]

SORTEZ, C'EST BON POUR LA TÊTE

STRATUS EN PLAINE, THERMOMÈTRE EN BERNE, TROP DE BOULOT, AUTANT DE RAISONS DE NE PAS METTRE LE NEZ DEHORS... TOUT FAUX!

TEXTE SYLVIE ULMANN

On passe 90% de notre temps à l'intérieur. L'ennui, c'est que la lumière artificielle ne remplacera jamais celle du soleil. Du coup, chaque hiver, beaucoup de gens ont le moral dans les chaussettes, sont fatigués et se précipitent sur les aliments gras et sucrés. La raison de ces petites misères? Le manque de lumière. Le remède: sortir! Oui, même quand le ciel est bouché ou quand il pleut. Alors on profite de la pause de midi pour aller faire les courses à pied et, le week-end, on s'aère... On va chercher les croissants et faire nos achats sans la voiture, on descend en ville à pied, on part en forêt à la recherche de branches pour fabriquer une déco de Noël, ou on se met au patin, mais en extérieur! Tout, pourvu qu'on emmagasine notre dose de lumière quotidienne.

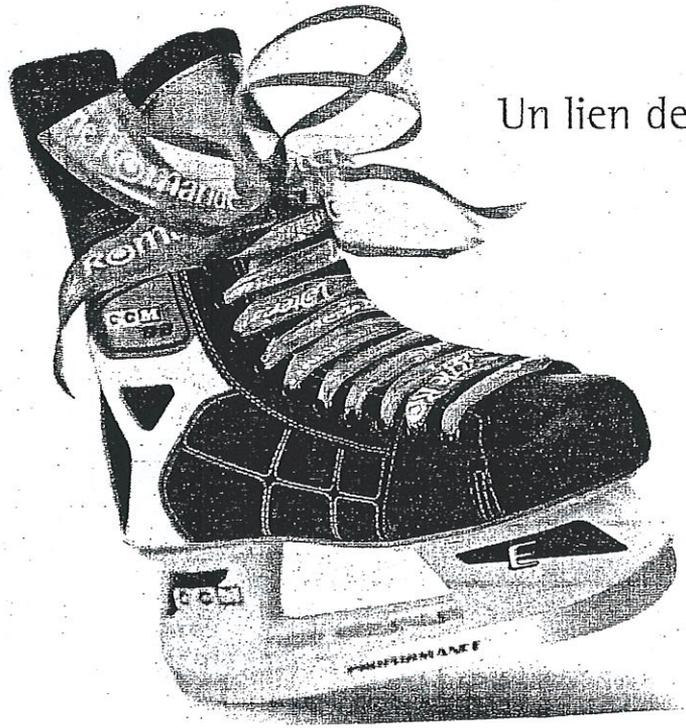
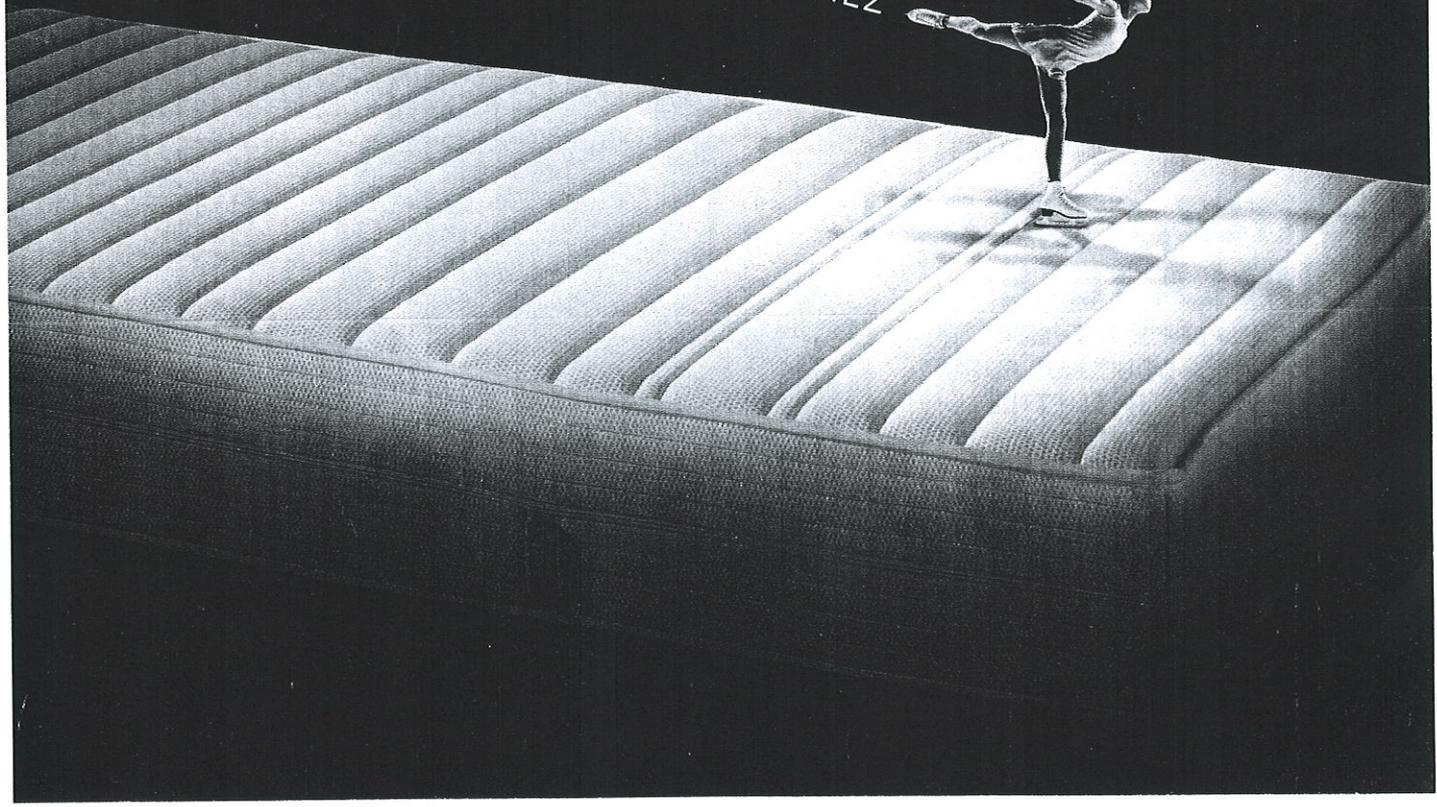
surinternet

Retrouvez tous nos bons plans forme sur www.femina.ch/santé

plein air



ENTRAÎNEZ VOTRE DOS PENDANT QUE VOUS DORMEZ



Un lien de solidarité!

Pour la Loterie Romande, le patinage est un excellent moyen de promotion...
... et peut-être, un « sponsor » pour notre Association et nos manifestations.

Longtemps espérées, Les patinoires se multiplient

SPORTS ET LOISIRS

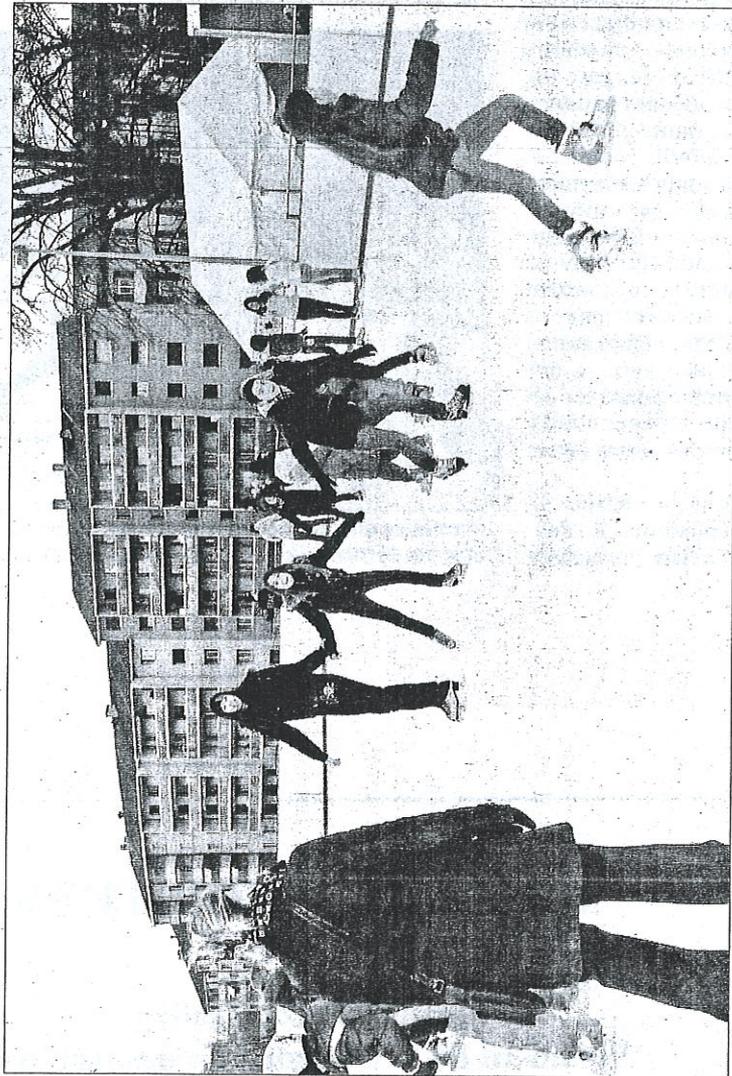
Deux surfaces de glace provisoires et en plein air sont ouvertes à Coppet et à Nyon. Et deux patinoires couvertes sont projetées à Saint-Cergue et à Gland.

YVES MERZ

Depuis des lustres, le Hockey-Club de Nyon et tous les amateurs de patinage habitant l'ouest du canton réclament leur patinoire. «Pourquoi les Morgiens et pas nous?!» Et voilà qu'après Coppet en 2006, c'est Nyon qui a ouvert une surface de glace en plein air ce week-end. Et ce n'est pas tout. Mercredi dernier, le Conseil régional présentait un projet bien ficelé de patinoire à Saint-Cergue. Quant à la Municipalité de Gland, elle vient de déclarer à son Conseil qu'elle voulait finaliser l'étude d'une patinoire à Montoly en 2009.

■ **COPPET** La surface de glace installée dans le parc du château est prise d'assaut hiver après hiver.

■ **NYON** Le succès de Coppet a eu son écho à Nyon puisque la commune a aussi décidé de louer un tel équipement durant quatre ans.



EN VOGUE

Bien que la patinoire de Nyon, située derrière la gare, ait ouvert ce week-end sans grande publicité (24 heures du 13 décembre), les patineurs ont répondu présent. Le gérant a même eu de la peine à fermer, samedi soir.

NYON, LE 14 DÉCEMBRE 2008

peuvent être loués. Il y a une buvette et des animations sont prévues. «Vu le succès que nous avons eu ce week-end, nous avons décidé d'ouvrir plus tard le samedi soir et dès 10 h le dimanche matin», annonce le gérant Antonio Perez.

■ **SAINT-CERGUE** Le projet de patinoire couverte, est devisé à près de 10 millions de francs, dont 1,5 million pour un parking. La commune, qui met le terrain à disposition au Vallon, verserait 18% du montant. Pour le reste, les promoteurs du pro-

jet comptent sur les communes de la région et sur le fonds pour le sport, notamment. Il faudra aussi recourir à l'emprunt.

Les exécutifs de la région sont appelés à donner un accord de principe d'ici au 20 janvier. Une information publique est prévue en février. Puis un préavis sera déposé au Conseil communal de Saint-Cergue en mars. Si le projet obtient ces premiers soutiens indispensables, un concours d'architecture sera lancé en automne 2009.

■ **GLAND** «La bonne progression du dossier de Saint-Cergue ne veut pas dire que le projet de patinoire à Gland est abandonné», insiste le municipal de cette ville Thierry Genoud.

«Les deux projets sont complémentaires. Il est vrai que le groupe de travail constitué par Gland, Nyon et le Conseil régional a pris du retard, notamment parce que nous n'étions pas d'accord sur le choix de l'emplacement. Mais désormais, nous avons décidé de privilégier le site de Montoly, à l'ouest de Gland. Nous devons encore étudier si nous voulons lui adjoindre une piscine, qui serait financée par la commune de Gland. Nous prévoyons de présenter un préavis à notre Conseil au printemps 2010.»

GEORGES MERRAI

Déjà vandalisée, la patinoire a ouvert hier soir dans la plus grande discrétion

NYON

Sa construction a patiné, mais la surface de glace est prête.

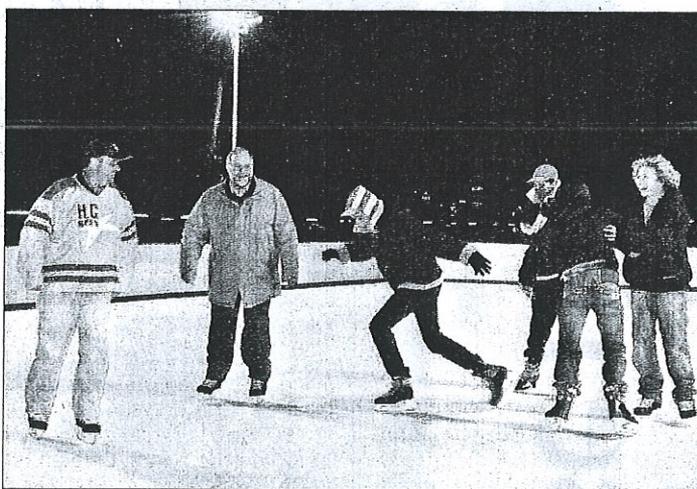
Elle a ouvert hier soir à 18 h dans la plus grande discrétion. Il faut dire que le montage de la nouvelle patinoire provisoire installée derrière la gare de Nyon a connu quelques avatars, des vandales ayant brisé les vitres de la buvette, durant la nuit, quelques jours seulement après le début des travaux. «Cela nous a mis sur les talons, d'autant plus que les vitres à remplacer avaient un format spécial! Cet incident nous a obligés à reporter la fabrication de la glace, mais nous avons finalement terminé dans les délais», explique Sylvain Rolli, chef du Service des sports de la ville.

Aménagée sur le terrain libéré par la démolition de l'ancienne usine Kocher, la surface

de glace de 300 m², dotée d'une buvette, est désormais ouverte chaque jour, gratuitement, de 14 h à 22 h. L'installation est gérée par Jacques Schmutz, qui s'occupe également de la location des patins (3 francs pour

2 heures jusqu'à 16 ans, 5 francs pour les adultes). Le municipal responsable Olivier Mayor étant absent pour raisons de santé, la patinoire sera inaugurée plus tard.

M. S.



Premières glissades pour le président du Hockey Club de Nyon Stéphane Python (à g.) et Sylvain Rolli, chef du Service des sports.

URGENCE ARBITRES

Jean-François Galley
Président de la Commission des Arbitres

078 / 641. 95. 02

Début de la nouvelle saison!



ALAIN RODUIT

Pour la cinquième année consécutive, la patinoire du Flon va ouvrir ses portes du 6 décembre au 22 février sur l'Esplanade éponyme. Comme de coutume, elle offrira quelque 450m² de glace aux amateurs de patin. Preuve de la réussite de cette formule: la saison dernière, quelque 17'500 patineurs venus d'horizons divers ont foulé la glace dans ce cadre qui se prête parfaitement à

l'exercice et 60'000 visiteurs au total ont été répertoriés durant la période d'ouverture de la patinoire.

Cette année, un nouvel espace d'accueil permettra de recevoir les amateurs de glisse et les hôtes de passage. Il s'agit d'un igloo en dur qui comprend un bar et une buvette avec 70 places assises.

Fort des bonnes expériences réalisées, Flon Events s'est à nouveau associé avec la société La Pati SA pour assurer l'entretien de la glace et proposer toute une série d'animations. Parmi celles-ci: une séance maquillage pour les enfants (14h00) et l'arrivée du Père Noël avec sa hotte de cadeaux (16h00) le 17 dé-

cembre, une initiation au Bromball le 23 (19h00) et le 26 (16h00) et un carnaval le mercredi 18 février (15h00) avec concours du meilleur costume. Mais aussi des mini-matches de hockey durant les vacances scolaires ou encore des séances d'entraînement avec l'école de hockey du LHC.

Le concept est toujours gratuit. Pour autant que vous ayez vos propres patins. Si ce n'est pas le cas, ils peuvent être loués sur place pour 5 francs la paire.

Lausanne-Cités a le plaisir de vous offrir 10 bons valables pour une location de patins, une entrée cinéma et une boisson. Conditions de participation en page Loisirs.

www.flon-events.ch

Les écolos mettent en péril la patinoire des Veveysans



La patinoire doit être ouverte de novembre à mars.

Ce lieu de détente hivernal très prisé est menacé par une bisbille politique

DISPUTE. Les milieux écologistes oseront-ils priver 30 000 enfants de patinage cet hiver? Pour une dizaine d'arbres manquants depuis 1999 sur la place du Marché, le WWF et Pro Riviera s'opposent à une patinoire provisoire. Yves Christen, président de Vevey sur glace, met aujourd'hui la pression. «Siles travaux ne débutent pas cette semaine, il n'y aura certainement pas de patinoire!» Pourquoi priver les Veveysans de ce plaisir? «Nous ne sommes pas contre la patinoire, mais l'emplacement est mal choisi, se défend la présidente de Pro Riviera, Anne-

Lise Knopf. Après la dernière Fête des Vignerons, la Municipalité nous avait garanti que des arbres seraient plantés à cet endroit. Dire oui à la patinoire cette année, c'est lui attribuer définitivement cet espace et donc renoncer à la verdure.»

Chargé de l'Urbanisme, le municipal Jérôme Christen ne renie pas les engagements pris. Il promet une discussion, l'an prochain, lors du réaménagement de la place. En attendant, il souhaite «conserver la patinoire cet hiver». Une réunion de la dernière chance se tiendra demain. Mais on imagine mal les opposants se mettre la population à dos pour une promesse municipale mise au placard. Pour l'heure, l'ouverture de la patinoire reste prévue pour la Foire de la Saint-Martin, le 11 novembre. - PASCAL WASSMER

La patinoire sans glace est écolo et économique

PATIN. Les surfaces synthétiques offrent de la glisse à faible coût et sans pollution.

«Produire la glace d'une patinoire pendant une saison entière coûte 100 000 fr. et consomme de l'énergie», confie Martin Schwendimann, chef du service des installations sportives à l'Office fédéral du sport. Ces coûts et ces nuisances pourraient disparaître grâce aux patinoires sans glace.

«La glace synthétique a séduit des pays chauds comme Dubai et la Nouvelle-Calédonie», confie Roberto Blumer. Blue Dream, de la société tessinoise Blue Dream. Spécialiste des plastiques, celui-ci commercialise une patinoire synthétique de son invention. La ville de Nyon, la station de Moléson-sur-Gruyères, le

centre commercial des Charmilles et la patinoire des Vernets à Genève ont testé le patinage en été.

Composée de panneaux de plastique emboîtés comme les pièces d'un puzzle, ces patinoires coûtent plus de 50 000 fr. les 100 m². «Elles ont une vocation ludique pour les enfants», confie Roberto Blumer. Blue Dream a aussi créé des rollers à roues en inox larges de 3 mm comme une lame de patin à glace. Ce qui permet de conserver les sensations de la glisse même si le plastique freine plus que la glace. Au centre sportif de Macolin, patineurs, joueurs de curling et hockeyeurs testent avec de vrais patins à glace une patinoire synthétique venue des Etats-Unis. Verra-t-on bientôt des compétitions sur sol synthétique? **Giuseppe Melillo**



La glace synthétique séduit la Suisse après les pays chauds. dr

Antoine Descloux, ancien joueur de hockey, a créé la société La Pati, qui loue et installe toutes ces patinoires, pour la période des Fêtes ou la saison complète. Depuis des années, son souci principal est d'économiser et de bien gérer l'énergie de ses patinoires. Le patron de la Pati a un rêve: créer une patinoire qui tire son énergie du vent ou du soleil. **Isabelle Jaccaud**



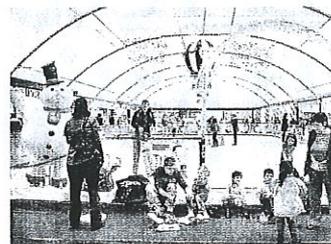
Estavayer-le-Lac.



Où patiner

Fribourg: Avry-Centre (centre commercial Migros), Charmey (en tractation), Estavayer-le-Lac, Fribourg (rue de Locarno), Givisiez, La Tour-de-Trême

Genève: Anières, Bellevue-Genthod, Carouge, Genève, Plan-les-Ouates



Neuchâtel: Marin (centre commercial Migros)

Vaud: Coppet, Crissier (centre commercial Migros); Lausanne (Flon), Nyon, Vevey, Yverdon-les-Bains (place Pestalozzi)

Valais: Anzère, Saxon, Sierre (Bellevue)

► De mi-novembre ou mi-décembre jusqu'à fin février en général. A part les patinoires situées dans les centres commerciaux, seule celle de Vevey est couverte.

Sur les pavés de la place Pestalozzi, la glace!

YVERDON-LES-BAINS

La patinoire mobile et temporaire ouvre ses portes aujourd'hui dès 14 heures au cœur de la cité thermale. L'accès est gratuit.

C'est une première pour Yverdon, et une belle surprise pour les amateurs de glisse de la région. Dès cet après-midi et ce, jusqu'au 11 janvier, ils pourront chauffer gratuitement les lames de leurs patins en plein centre-ville, à quelques mètres de la statue de Pestalozzi.

L'idée d'une patinoire gratuite a germé dans l'esprit du vice-syndic,

Marc-André Burkhard, avant de convaincre l'ensemble de la Municipalité. «Le côté ludique et hivernal a séduit. C'est une attraction de plus pour les commerces et le marché de Noël», se réjouit Jean-Daniel Carrard, municipal de la Police et des sports.

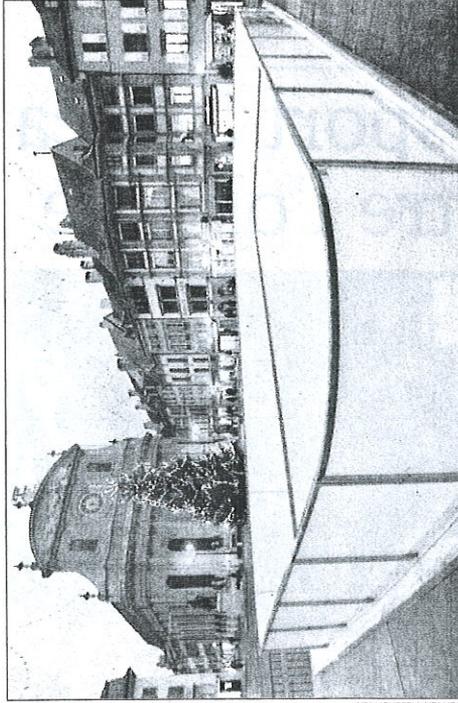
Patins à louer pour 3 francs

La patinoire est ouverte tous les jours de 14 h à 20 h, exceptés le 25 décembre et le 1er janvier. Coût total de l'opération pour la ville: 45 000 francs. Les amateurs pourront utiliser leur propre matériel ou louer des patins sur place pour 3 francs. «C'est un test. En fonction de l'intérêt populaire,

on décidera de réitérer ou non l'opération l'année prochaine», relève Jean-Daniel Carrard. A noter aussi que les 12, 15, 17, 19 et 22 décembre à 18 h, les juniors du Club de patinage artistique d'Yverdon prendront possession de la glace le temps d'une démonstration.

Le coût énergétique d'une telle infrastructure n'est-il pas en contradiction avec les velléités écologistes d'Yverdon? «La consommation est de 800 kWh par semaine; l'équivalent de la dépense énergétique d'une grande famille. C'est important, mais pas démesuré», tempère Cédric Pillonel, municipal des Energies.

M. N.



OLIVIER ALLENBACH

Pas moins de 120 m² de glace accueillent gratuitement les patineurs au centre-ville. Des démonstrations de patinage artistique y seront organisées.

TRAMELAN

Du sport à la carte contre l'obésité



INITIATION AU HOCKEY Dure entrée en matière pour ceux qui n'ont jamais chaussé de patins de leur vie.

(MICHAEL BASSIN)

Depuis lundi, les enfants de Tramelan ont la possibilité de pratiquer une activité sportive chaque après-midi, sans que leurs parents ne déboursent un centime. L'idée ne fonctionnerait toutefois pas sans la disponibilité des membres des six sociétés sportives qui ont été d'accord de jouer le jeu. Le Budokan et les gymnastes, ainsi que les clubs de volley, de hockey, d'unihockey et d'haltérophilie se sont mis en quatre pour cela. «Certaines personnes ont même pris congé pour pouvoir offrir une activité aux enfants», se réjouit Jean-Claude Vuilleumier, responsable du Service sports, tourisme, loisirs et bâtiments publics pour la commune.

Hier après-midi, Thomas Bartlomé, membre du HC Tramelan, a offert un peu de ses vacances aux 17 jeunes venus découvrir ou pratiquer le

hockey. «L'idée de proposer une activité aux enfants qui restent au village durant les vacances me séduit.» Il ne s'attendait certes pas à accueillir autant de débutants – plusieurs des 17 participants n'avaient jamais chaussé de patins –, mais son enthousiasme est resté intact.

Cette semaine vise donc à faire découvrir aux enfants des sports qu'ils ne pratiquent pas, mais aussi à les faire bouger et à lutter ainsi contre l'obésité. Au total, près de 80 enfants se sont inscrits à une ou plusieurs activités. Celles-ci ont accueilli entre 14 et 24 participants. La semaine était ouverte à tous les écoliers, de la 1^{re} à la 9^e, mais les grands se sont montrés plus discrets. Les sociétés veulent tirer le bilan avant de penser à mettre sur pied une deuxième édition. D'ici là, il n'est pas interdit de continuer à faire du sport! /mba

De la glace qui ne fond pas pour s'entraîner l'été

par Catherine Muller

L'Office fédéral du sport (OFSP) dispose, depuis la fin de l'été à Macolin, d'une patinoire synthétique. A terme, l'idée est notamment de permettre aux équipes de hockey sur glace de s'entraîner sur de telles surfaces durant la période estivale.



Dans le milieu du ballon rond, le gazon synthétique a, depuis longtemps, fait ses preuves. En Suisse, les clubs de Young Boys et de Neuchâtel Xamax évoluent désormais sur une telle surface en championnat. En hockey sur glace, en revanche, on en est encore au stade des balbutiements. Pour des raisons écologiques mais aussi économiques, la glace synthétique pourrait pourtant connaître un véritable essor. «Le plus grand problème des patinoires traditionnelles, c'est la consommation d'énergie. Rien que produire de la glace durant une saison entière, ça coûte environ 100 000 fr.,» explique Martin Schwendimann, chef du service des installations sportives à l'Office fédéral du sport.

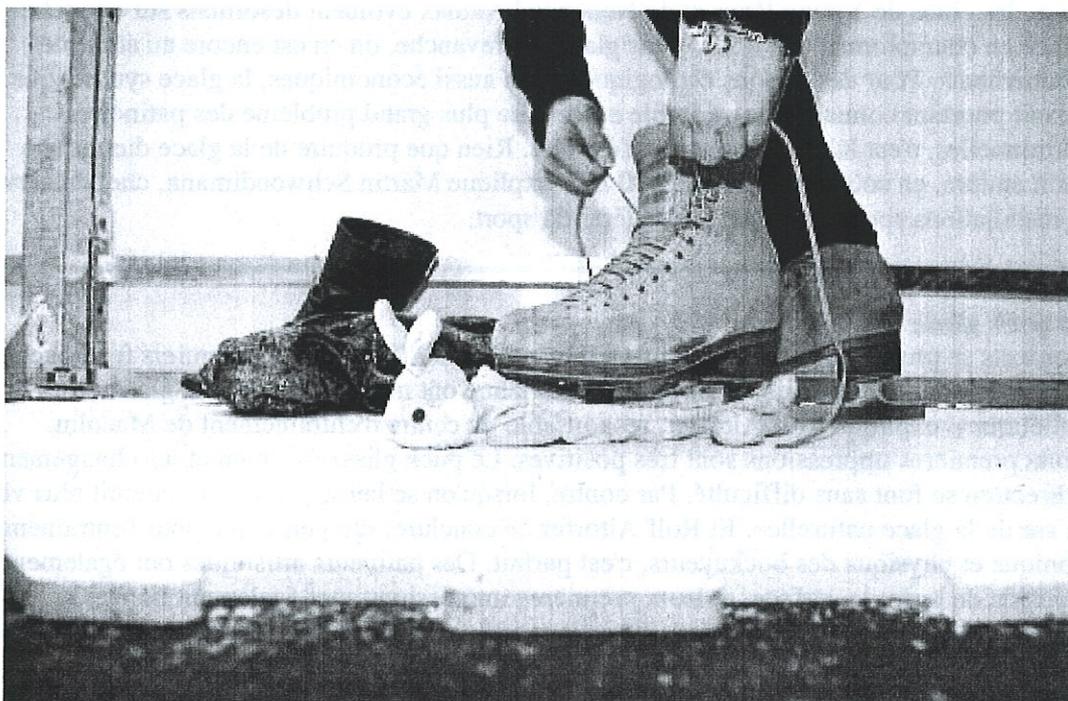
Info-Box

«Le puck glisse très bien»

Si les tests se prolongeront jusqu'au printemps prochain à Macolin, les premiers feed-back des hockeyeurs sont très positifs. «Les juniors de Bienne ont notamment testé la glace synthétique», explique Rolf Altorfer, responsable du centre d'entraînement de Macolin. «Leurs premières impressions sont très positives. Le puck glisse très bien et les changements de direction se font sans difficulté. Par contre, lorsqu'on se laisse glisser, on ralentit plus vite que sur de la glace naturelle». Et Rolf Altorfer de conclure: «Je pense que pour l'entraînement technique et physique des hockeyeurs, c'est parfait. Des patineurs artistiques ont également eu l'occasion de tester la surface, et leurs premières impressions sont également bonnes.»

La glace synthétique testée à Macolin a été fabriquée aux États-Unis. «Elle a été livrée en panneaux, de un mètre sur deux et de 13 millimètres d'épaisseur, qui ont été ensuite assemblés comme les pièces d'un puzzle.» Peu fragile, la glace peut théoriquement être exposée à la chaleur sans subir de dommage. «Par contre, avant de jouer, il faut s'assurer que la surface soit propre. On peut utiliser les mêmes machines que pour les salles de gym.» Seule contrainte, il faut de temps en temps ajouter un liquide, qui améliore la glisse. Quant à la durée de vie d'une telle patinoire, elle est «assez longue». «Les pièces de glace peuvent être utilisées des deux côtés. On peut également les poncer, au besoin.»

Quant à l'utilisation future de telles surfaces, Martin Schwendimann se veut nuancé: «La différence entre la glace naturelle et synthétique est plus grande qu'entre le gazon naturel et artificiel. De toute façon, à ce jour, aucune fédération n'autorise le déroulement de matches officiels sur glace synthétique.» «L'idée est plutôt d'offrir une surface de glace durant la période estivale, de début mai à fin août. Il existe une forte demande durant cette période.»



SAIGNELÉGIÉ

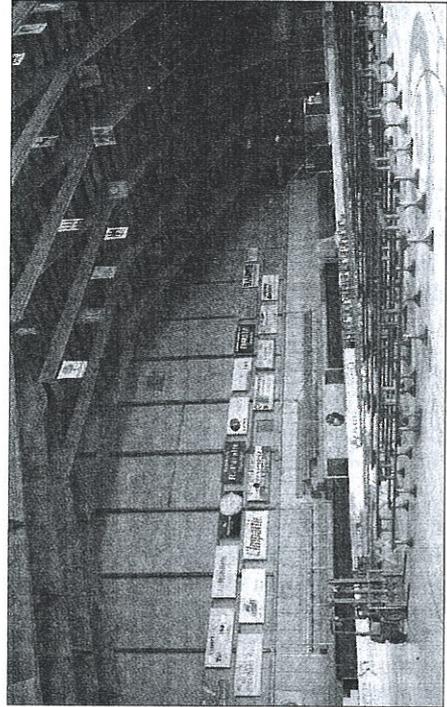
Le Centre de loisirs se prépare à la saison d'hiver

Nouveau programme des cours, isolation de la patinoire et mise en glace imminente: le Centre de loisirs des Franches-Montagnes entame une nouvelle saison.

Tout d'abord, le programme d'animation, ou «Clin d'œil», vient de sortir. Il présente une offre de 60 cours pour ce deuxième semestre qui débute avec la rentrée. L'an dernier à la même période, 52 cours figuraient à l'affiche. Avec deux nouvelles arrivées, l'équipe de moniteurs connaît elle aussi une augmentation, qui la porte à une douzaine. Parmi les nouveaux, un cours de danse pour les enfants de 8 à 12 ans. Ainsi que des classes de dance feeling, ou modern-jazz, pour les 12 à 18 ans et les adultes. Ils s'inscrivent dans l'offre de

cours fitness, qui ne cesse de s'étoffer. Pour le reste, les cours de natation restent les plus prisés, particulièrement ceux destinés aux enfants. Cette saison, l'offre d'aquagym reste importante, avec huit cours différents. Dans un autre registre s'inscrivent encore les cours d'indoor cycling, de plongée, de sophrologie ou de curling. A noter enfin la série de classes d'arts martiaux proposées par le Judo club Franches-Montagnes.

Ne dit-on pas dans la région que «l'hiver commence après le Marché-Concours»? Le Centre de loisirs (CL) témoigne en quelque sorte de cet adage, puisque la préparation à la mise en glace débutera ce lundi. Toutes les tables destinées au banquet officiel de la



PATINOIRE Les tables pour le banquet officiel du Marché-Concours céderont leur place lundi à la préparation de la glace. (DELPHINE WILLEMIN)

manifestation devront être évacuées pour préparer la dalle. La mise en glace se fera en fin de semaine et la patinoire sera à disposition des clubs dès mercredi 20 août.

Pour améliorer l'isolation de la patinoire, une troisième étape a été réalisée durant le mois de juillet. Des pare-va-peur ont été posés sur les parois, pour éviter que l'humidité

externe ne pénètre dans le bâtiment. Auparavant, deux premières étapes avaient été réalisées: en 2006, la fermeture des jalousies et l'installation d'un climatiseur puis, l'année passée, l'amélioration de l'étanchéité du bâtiment. La troisième étape sera testée courant septembre ou octobre. Si l'installation s'avère efficace, le projet d'isolation de la patinoire sera terminé. Sinon, le toit de la patinoire devra être changé en juillet 2009.

Comme l'indique le directeur André Willemin dans l'éditorial du dernier «Clin d'œil», «le CL est sur la bonne voie...» et sa remise à niveau est terminée. Mais une réflexion est déjà en cours pour améliorer encore la rentabilité du complexe sportif. /dwi

Problèmes de condensation à la patinoire

Le bout du tunnel!

Depuis sa construction, en 1985, les problèmes de condensation reviennent régulièrement sur le tapis ou plutôt sur la glace du côté de la patinoire du Centre de Loisirs. Cette situation n'est pas propre à Saignelégier et nombre des 100 patinoires artificielles non climatisées du pays dont 40 pour la seule Romandie sont confrontées à ce phénomène qui met à mal les structures des bâtiments. Les mois d'août, septembre voire octobre, en raison de la température élevée sont plus particulièrement propices à cette situation. Du côté du CL, on peut quasiment parler au passé de ce problème récurrent où humidité de l'air et températures élevées font mauvais ménage.

Par le passé, différentes actions ont été entreprises, sans succès. A l'évidence, la quantité d'humidité entrant dans l'énorme bâtiment, soit quelque 12 grammes par m³ était la cause des gouttelettes tombant sur la glace où elles formaient des stalagmites. Sans parler de la buée sur les plexiglas, ce phénomène pouvait à plus ou moins long terme constituer une menace pour la charpente. L'an dernier, à la demande du directeur André Willemin, une équipe de l'EPFL a travaillé sur cette problématique.

Mesures payantes

Dès lors, les actions devant permettre de réduire cette humidité se sont succédées. Il y a d'abord eu l'installation d'un clima-

tiseur. Ensuite, les jalousies ont été fermées et l'étanchéité de la paroi améliorée. Après une thermographie (détection par rayonnement infrarouge) des physiciens de l'EPFL, les joints entre les planches se sont révélés être des points faibles où s'engouffrait toujours trop d'air chargé d'humidité. Ainsi, un pare-vapeur et des panneaux OSB ont été posés sur les parois intérieures de l'édifice. Aujourd'hui et suite à ces interventions, la situation a été réglée à 90%, avec 4% d'humidité calculée par m³.

Il y a encore un point faible, c'est l'espace située entre l'éternit recouvrant le toit et son isolation, où l'air de faufile. «Nous allons encore attendre l'automne prochain et effectuer de nou-

velles mesures pour prendre une décision quant aux travaux à effectuer du côté du toit», indique le directeur. Mais il se pourrait bien que la couverture actuelle soit maintenue jusqu'en 2010 au moins. Suite aux analyses effectuées, il est à relever que les surfaces latérales de la charpente ont peu souffert de l'humidité au contraire de celles faisant face et exposées au rayonnement froid de la surface de glace, particulièrement au centre de l'édifice.

Si tout n'est pas encore parfait, toutes les personnes utilisant les installations comme les visiteurs habitués à la patinoire se sont rendu compte de l'amélioration.

Merci à l'hôtel!

A l'heure actuelle, où nombre de patinoires font état de difficultés financières en raison de l'entretien qu'elles doivent y consacrer, les aménagements de celle du CL suscitent l'intérêt d'autres exploitants. Mais André Willemin est on ne peut plus clair pour dire qu'on est passé pas loin de la catastrophe si le centre n'avait pu s'appuyer sur son hôtel. «Je ne sais pas ce qui serait arrivé si on n'avait pas trouvé ce mode de financement. Oui, l'hôtel a sauvé la patinoire!». Sachant que la patinoire – charges, amortissement, salaires – coûte annuellement environ 800 000 francs et qu'elle rapporte quelque 160 000 francs, on comprend qu'il insiste pour que le public comprenne bien les gros moyens mis en œuvre pour assurer une telle prestation!

Mais les efforts seront poursuivis pour assainir cette infrastructure. Après la mise aux normes de sécurité (410 000 francs), la remise en état et la réalisation des vestiaires (120 000 francs et 50 000 francs à venir), le bâtiment, la charpente et la toiture ont fait et feront encore l'objet de gros investissements, soit 675 000 francs, dont 360 000 francs à venir pour le remplacement de la couverture du toit et le traitement de la charpente prévus en 2010-11. En tout, depuis 2005, ce seront 1,255 mio de francs qui seront injectés dans cette remise à niveau.

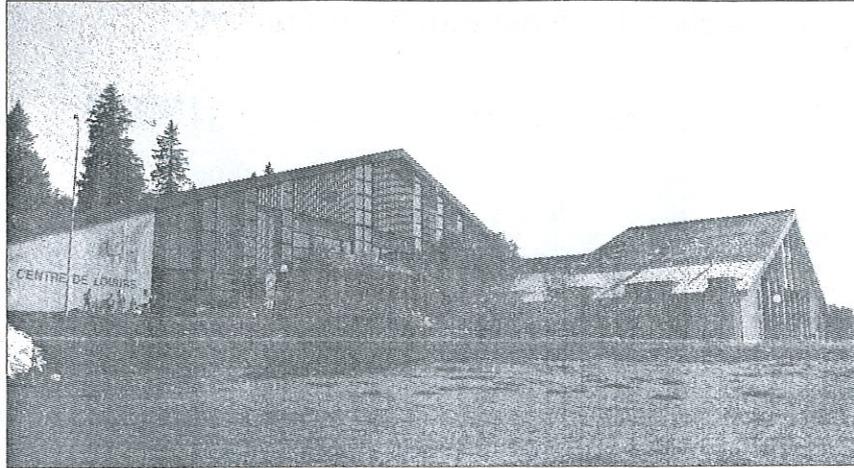
Ce sera le prix à payer pour une patinoire sèche, froide et aussi saine – physiquement parlant – que possible! (pha)



La chasse à l'humidité et à la condensation est en bonne voie. Elle contribuera grandement à l'assainissement et à la remise à niveau des infrastructures.

Nouvelles infrastructures en vue

«On n'ose pas imaginer ce que serait devenu le Centre de Loisirs sans la réalisation de l'hôtel». Jeudi soir, devant une vingtaine d'actionnaires, Jean-Marie Aubry, président du Conseil d'administration, n'a pas fait dans la cachotterie, ce n'est pas le genre de la maison. Des propos corroborés par les chiffres et projections du directeur André Willemin. En clair, le déficit de l'exercice écoulé - 596 000 francs (498 000 avant provision) - aurait pu culminer à 1,3 million de francs, si les différentes mesures entreprises depuis trois ans, avec d'importants investissements (3,614 mios), n'avaient pas été menées à bien. C'est une économie annuelle de plus de 700 000 francs pour les communes!



Le Centre de loisirs pourrait connaître une nouvelle métamorphose dans un avenir pas trop lointain!

Des campagnes qui portent leurs fruits

Et, suite aux propos tenus jeudi par les deux hommes forts du CL, on n'en restera pas là. A demi-mot, tous deux reconnaissent que les idées ne manquent pas. Sachant que le domaine hôtelier «assure la pérennité du CL», les projets iront assurément dans ce domaine, avec des infrastructures qui pourraient s'orienter vers le «wellness» (bien-être), la famille. Pour l'heure, on en est aux suppositions, mais les propos entendus vont dans ce sens. Ce d'autant plus que les responsables ne cachent pas qu'ils souhaitent voir le Centre de Loisirs devenir «un haut lieu du tourisme, que l'on pourra nous envier à 200 km à la ronde»!

MM. Aubry et Willemin se veulent aussi rassurants: rien ne sera entrepris sans un financement assuré et dans le respect de la région, de ses habitants et en souhaitant une collaboration des autres prestataires de services et de loisirs! «Nous devons travailler dans la complémentarité, tirer profit des synergies». Car il y a une sacrée carte à jouer. La nombreuse clientèle de Suisse centrale accueillie depuis quelques semaines est un signe révélateur. La présence de notre région et sa promotion faite à la Luga, ainsi que celle des cantons primitifs hôtes du dernier Marché-Concours ne sont pas étrangers à cette situation!

Pour en revenir à l'année 2007-08, il est bon de rappeler qu'elle fut celle du 20^e, marqué par diverses manifestations (portes ouvertes, conférence, etc.). Ce millésime aura été celui de l'ouverture des six chambres et de la salle de réunion (Saturne II) en juillet, de même que la rénovation du restaurant. D'autres travaux importants ont été réalisés avec la

La capacité hôtelière s'effrite

S'appuyant sur des statistiques du Crédit hôtelier, André Willemin a avancé quelques chiffres qui donnent à réfléchir. Ainsi, la région des Franches-Montagnes Centre a perdu 27% de sa capacité hôtelière entre 1997 et 2007. Avec les récentes réaffectations de l'Hôtel du Parc à Saingnégier et celle du Régional du Bémont dans le domaine horloger, c'est une vingtaine de chambres qui disparaissent encore! Pas vraiment rassurant...

fermeture des parois de la patinoire, un vestiaire supplémentaire à la patinoire ou encore une nouvelle literie pour les dortoirs. Une plaquette a aussi été éditée en collaboration avec le manège.

Logiquement, la dette a augmenté, pour atteindre 3,751 mios, contre 1,905 mios en 2005. Une hausse attendue au vu des changements et investissements consentis. Il est en outre prévu d'investir encore 1,650 mio dans les années à venir pour l'entretien, notamment pour la toiture de la patinoire et le traitement de l'eau.

Dans les chiffres, et outre les progressions - au-delà des attentes - du secteur hôtelier (193 000 francs, résultat net) et restaurant (240 000 francs), des amortissements ont été réalisés pour 251 000 francs, les frais pour l'énergie ont été de 280 000 francs, de 136 000 pour l'entretien, de 961 000 francs pour les salaires. Dans les revenus, la location des locaux est de 145 000 francs. Autre bonne nouvelle, la fréquentation de toutes les installations du CL est en hausse. (pha)

Elle touche le puck!

Camille Balanche, 18 ans, patine dans l'équipe suisse de hockey sur glace féminin. Seule Romande sélectionnée pour participer aux JO de Vancouver en 2010, la Chaux-de-Fonnière cherche avant tout à se dépasser.

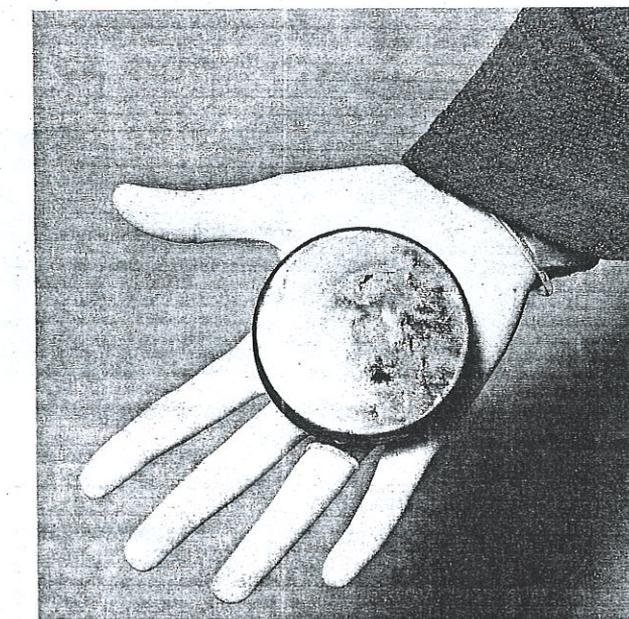
Delongs cheveux châtain, sagement attachés dans le dos. Un regard sérieux, un sourire angélique, des mensurations de rêve. On l'imagine bien courant les castings de mode, la bouche en cœur et le sac à main sur le bras. Mais mieux vaut éviter de lui faire ce genre de remarques! Elle risquerait de balancer un coup de canne à l'imfortuné. Les trucs de fille, ça ne lui ressemble pas. Parce qu'elle, ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est envoyer le puck dans un but. Son poste d'attaquante n'est pas dû au hasard. «Je l'ai choisi dès que j'ai commencé. Pourquoi? Ben, c'est moi qui fais le jeu dans l'équipe.»

Le suisse allemand en autodidacte

Une équipe en majorité suisse alémanique, «il y a deux Tessinoises», que la Neuchâteloise rencontre une fois par mois, durant un week-end, histoire d'entraîner ses patins au maximum. Et il faut plus qu'une barrière de röstis pour l'arrêter. «J'ai appris le suisse allemand sur le tas. Franchement, j'adore cette langue. Même si je l'utilise peu. Toutes les autres filles parlent le français.»

En semaine, chaque jour durant la saison de hockey, la jeune fille s'entraîne avec les garçons du HC Neuchâtel-Futur. La faute au manque de collègues féminines. «C'est une super équipe. Et puis, les garçons, ils y vont à fond, je préfère m'entraîner avec eux. Le niveau est supérieur.» Elle admire surtout l'entraîneur, Paul-André Cadieux, «un grand, qui a un magnifique parcours».

De temps en temps, le club des filles rencontre celui des garçons. «Des matches amicaux ont été organisés. Normalement, c'est interdit parce que les filles risquent de se faire éclater. Moi, ça me



Depuis l'âge de 12 ans, Camille Balanche aime par-dessus tout envoyer le puck dans un but.

plaît bien.» Les coups de canne, les pucks qui volent, le genre de détails qui ne l'inquiète pas. «Ça ne me dérange pas de souffrir dans mon sport. Je dois aimer ça, rigole-t-elle. Et quand je joue, je n'ai pas froid.»

Une attirance pour la glace qui s'est révélée très tôt. Son père, Gérard Balanche, champion de saut à ski qui a participé aux Jeux olympiques de Calgary en 1988, l'emmenait régulièrement voir des matches de hockey. «Je collectionnais aussi les petites cartes de hockeyeurs dans les magazines. Mais à l'époque, je m'entraînais dans d'autres sports.»

Assise sur un vélo à 2 ans, la Neuchâteloise a d'abord mis le pied, parfois la main, dans des activités «plus féminines». Cours de badminton, compétitions de ski, d'athlétisme, d'escrime – sport

dans lequel elle a été sacrée deux fois championne suisse –, Camille Balanche a suivi son instinct, jusqu'à ce que la patinoire ne la rattrape. «Ma mère a tout de suite dit qu'elle ne voulait pas que je fasse un sport de garçon. La condition pour que je me mette au hockey, c'était que je m'achète seule un équipement. Mes parents pensaient que j'allais très vite arrêter, mais...»

Motivée par les sports d'équipe

A 12 ans, la petite Camille casse sa tirelire et paie tout son matériel, du casque aux patins. «J'avais fini par me rendre compte que les sports individuels m'intéressaient moins. Etre en équipe, ça me va mieux. Il y a aussi plus de moyens financiers dans le hockey.» Dorénavant, elle reçoit une bonne par-

tie de son matériel de l'équipe suisse. «J'ai besoin de deux à trois cannes par an, de gants et de patins neufs. Il n'y a que les jambières et les coudières qu'on ne change presque jamais. J'ai les mêmes depuis mes débuts, à 12 ans. Les coudières sont un peu justes, mais je me sens bien dedans.»

Ses journées hivernales ressemblent à des marathons. Debout à 7 heures, elle quitte La Chaux-de-Fonds pour Le Locle, où elle obtiendra cette année, elle l'espère, sa maturité professionnelle. Elle rentre à la maison à 17 heures, s'empare de ses affaires et roule jusqu'à la patinoire de Neuchâtel. Retour au foyer à 22 heures avec des devoirs à préparer. «Avant, lorsque je préparais mon CFC d'informaticienne, j'avais peu de devoirs. Maintenant, j'en ai au moins pour une heure par jour. Donc le week-end, souvent, je préfère aller dormir plutôt que de sortir.»

Une année au Canada

En avril dernier, l'équipe suisse patinait sur le sol chiçois et se qualifiait pour Vancouver. «Mes premiers vrais championnats du monde avec la ligue A! Et on a fait de super résultats.» Encore deux ans d'attente jusqu'aux JO d'hiver. Et alors? En 2009, la jeune femme a l'intention de s'envoler pour le Canada. «Une année sabbatique, si on veut. Dans l'idéal, j'aimerais rejoindre une équipe de hockey à Montréal, car j'ai des amis là-bas. Cela me sera utile pour les jeux olympiques.» Pourtant, loin d'elle l'idée de devenir une hockeyeuse professionnelle. «Il n'y en a pas en Suisse. Et l'important pour moi, c'est de voir que je suis capable de progresser. C'est tout.»

Virginie Jobé

Photos P.-Y. Massot / arkive.ch



Chaque jour durant la saison de hockey, la Chaux-de-Fonnière s'entraîne avec les garçons du HC-Neuchâtel-Futur.



Le hockey prend la menace au sérieux

Comment endiguer les supporters violents? Depuis quelques années, la Ligue suisse de hockey sur glace a mis en œuvre des mesures strictes, permettant d'éviter les incidents dans les patinoires. Les clubs sont obligés d'encadrer leurs supporters tant à domicile qu'à l'extérieur. A Malley, de quarante à cinquante agents de sécurité privés sont déployés lors des matches du LHC. Une dizaine d'entre eux suivent les fans dans leurs déplacements.

Les principales mesures préventives sont: le dialogue et les fouilles à l'entrée. Pour éviter la montée de la violence, les banderoles sont déployées avant la rencontre. Si le message se veut trop provocateur, les agents les confisquent. Pas question non plus d'emmener des pétards ou des fumigènes à l'intérieur de l'enceinte.

Les spectateurs qui se rendent coupables d'appels à la violence,

de jets d'objets ou de bagarres sont sanctionnés. Une interdiction de patinoire peut être prononcée en fonction de la gravité des faits. Cela peut aller de quelques matches à plusieurs saisons. Actuellement, une dizaine de fans lausannois sont interdits de patinoire.

En dehors de l'enceinte, le club n'est plus responsable de la sécurité. Lors des rencontres à risques une quarantaine d'hommes de la police lausannoise et cantonale, formés pour ce genre d'interventions sont appelés. Il arrive qu'une haie de policiers en tenues de «Robocop» (casque, bouclier, veste renforcée, etc.) escorte les fans les plus durs, entre la sortie de la patinoire et le car. A Bienne, samedi, les forces de l'ordre ont utilisé des balles en caoutchouc pour disperser les casseurs. Parfois, la police a recours à des camions équipés de jets d'eau puissants.

P.-A. S.



RISQUES Yann reste persuadé qu'il n'est pas plus risqué de jouer dans les ligues inférieures qu'au niveau national: «On m'a toujours dit que "ça joue dur dans les petites ligues". Mais quand je vois les dentitions des professionnels, je me demande bien où sont les risques... »

Yann Jauss, hockeyeur de III^e Ligue, paraplégique

ACCIDENT Victime d'un «body check» lors du premier match de la saison, le jeune Biennois a perdu l'usage de ses jambes. **Sabine Pirolt** l'a rencontré.

Dixsecondes. C'est le temps qu'il a fallu au Biennois Yann Jauss pour réaliser que sa vie avait basculé, ce mardi 9 octobre. Couché sur la glace, le hockeyeur du HC Reuchenette (Jura bernois), club de III^e Ligue, vient d'être victime d'une charge. Il joue depuis vingt-quatre minutes lorsqu'un joueur du HC Reconvilier le projette contre la bande. C'est son premier match de la saison. Et le dernier de sa vie. «J'avais souvent entendu les soigneurs demander à des joueurs étendus sur la glace s'ils sentaient encore le bas de leur corps. J'ai fait le test automati-



quement: je ne sentais plus mes jambes. J'ai repoussé mes habits et j'ai palpé mon ventre pour voir à quel niveau s'arrêtait ma sensibilité.» Le président du HC Reconvilier veut continuer le match. Le club de Yann refuse. Arrive l'ambulance. Puis c'est le transport en hélicoptère à Berne, où il doit être opéré. Sa moelle épinière a été sectionnée au niveau de la douzième vertèbre. A quoi songeait-il, suspendu dans les airs? «Des millions de

pensées me venaient sur ma vie d'avant, ma vie sur mes deux jambes.» Trois jours plus tôt, ce monteur de machines fêtait ses 29 ans.

MOINS FRÉQUENTS MAIS PLUS GRAVES Chaque année, des milliers de pratiquants se blessent en jouant au hockey sur glace: ils étaient 4861 en 2005 et 5280 l'année précédente. Comparé à d'autres sports, comme le ski et le snowboard (24 000 accidents en 2005) ou le football (40 000 cas de blessures), le hockey fait un lot raisonnable de victimes. Collaborateur scientifique pour la prévention des accidents non professionnels à la Caisse nationale d'accidents (CNA), Claudio Casparis constate: «Lorsqu'il y a un accident de hockey, c'est plus grave. Il y a souvent un tiers qui est impliqué, qui a fait

«Les gars ont trop de force par rapport à leurs qualités techniques.»

Rolf Altorfer, Chef Jeunesse et sport hockey sur glace à Macolin.



L'AVENIR Yann Jauss n'y songe pas encore. «Il y a quelques jours, je ne savais même pas comment me rendre à la gare de Zurich, alors pour le reste...». Mais grâce à ses qualités de sportif, sa rééducation se déroule plus vite que prévu.

un body check. Un cas «spécial» peut coûter des millions de francs». Des cas «spéciaux», y en a-t-il plus souvent dans les ligues inférieures? Les statistiques ne sont pas suffisamment précises pour répondre à cette question. Une chose est pourtant sûre: les joueurs de Ligue A sont mieux préparés physiquement et techniquement. Chef Jeunesse et Sport hockey sur glace à l'École fédérale de sport de Macolin, Rolf Altorfer constate que dans les ligues inférieures, «les gars ont trop de force par rapport à leurs qualités techniques». Et cet ancien hockeyeur professionnel de poursuivre: «Trop de force, de la maladresse et de la malchance: c'est une combinaison de ces trois éléments qui amènent à un accident tel que celui qui est arrivé le 9 octobre.» Rolf Altorfer explique encore que les pénalités sont sévères lorsqu'un joueur en «check» un autre contre la bande. «Il est interdit d'attaquer par derrière. Cependant, un bon joueur ne doit pas se présenter de cette manière tout près de la bande. Il doit toujours être en mouvement, tourner, bouger.»

ENQUÊTE EN COURS Excès de force? Maladresse? Malchance? Faute grave? Une enquête civile est en cours – lors d'accident grave, la procédure est automatique – pour déterminer les circonstances de l'accident et la responsabilité du joueur qui a poussé le sportif biennois. «Il y a différentes façons de faire une mise en échec. Moi, je n'en ai jamais fait une seule par derrière», commente sobrement Yann Jauss, qui ne prononce pas un seul mot malveillant à l'égard de celui qui a brisé sa colonne vertébrale. Il ne souhaite pas avoir de contact avec lui. «Je ne ferme pas les portes, mais pour le moment, c'est trop tôt.» La mère du joueur responsable a écrit une carte décorée de fleurs à Yann. Elle explique n'avoir pas de mots pour dire ce qu'elle ressent; elle demande pardon et assure que ses proches prient pour lui. Yann est-il croyant? La réponse fuse: «Non.» La force qu'il lui faut cha-

que jour pour progresser et devenir autonome avec son fauteuil roulant, ce sont ses nombreux amis, ses parents et son amie de 23 ans qui la lui donnent. Pas un jour sans qu'une connaissance ne vienne lui dire bonjour depuis qu'il a été transféré, le lendemain de sa première opération, à la clinique universitaire de Zurich. Pour coordonner toutes ces visites, son meilleur ami lui a créé un blog; le Biennois s'en occupe en donnant de ses nouvelles et en parlant brièvement de ses activités: physiothérapie, musculation, ergothérapie.

APRÈS L'INTERVENTION Son caractère l'aide à accepter sa nouvelle vie. «J'ai toujours été un bon vivant. Je suis resté le même. Je n'ai pas perdu l'envie de rire.» Pourtant, il aurait de quoi. Opéré une deuxième fois à Zurich, Yann n'est pas passé loin de la mort. Il a contracté une méningite bactérienne dix jours après l'intervention. Dix minutes après les premiers symptômes, il tremblait si fort qu'il ne pouvait même plus sonner l'infirmière. C'est son voisin de chambre qui a donné l'alerte. «Le taux de mortalité est de 30% m'ont expliqué les médecins. J'avais trois portes devant moi, j'ai eu de la chance, j'ai pris la bonne. Et puis je me suis pratiquement rétabli en une semaine.» De même, sa réadaptation se déroule plus vite que la moyenne. «Normalement il faut compter cinq ou six mois d'hôpital. Mais comme je suis sportif, je vais probablement pouvoir retourner chez moi en janvier ou en février.»

ÊTRE DEBOUT Le jeune homme évoque ce corps et tous ses besoins qu'il ne maîtrise pas encore: «C'est gênant, humiliant, frustrant». Le plus dur à vivre dans sa situation? «Parfois j'aurais envie de sauter de ma chaise, d'être debout, de faire du sport et d'être indépendant. Au début, je disais aux gens qui venaient me voir: "J'espère que vous

êtes conscients de votre bonheur." Mais moi non plus, je ne la voyais pas ma chance, avant mon accident.»

Il y a peu, pour la première fois, Yann Jauss est allé dire bonjour à son camarade de chambre, un jeune homme dont il est séparé par un rideau. Le Jurassien de 18 ans est devenu tétraplégique à la suite d'un accident de voiture. «Finalement, je me dis que j'en ai encore, de la chance...»



Copyright Collection Daniel Schelling MRVT L 227/1A

Les aménagements extérieurs se sont poursuivis les années suivantes, comme le montre cette photo (avec la tribune) prise le samedi 21 octobre 1961, jour d'ouverture. Plus de 400 entrées avaient été enregistrées.

Patinoire de Fleurier De la glace artificielle depuis cinquante ans

C'est en effet le dimanche 9 novembre 1958 que la patinoire artificielle de Fleurier était officiellement inaugurée. Et en grandes pompes !

Les alentours de la piste n'étaient pas encore aménagés, mais cela n'a pas empêché plus de 4000 personnes de se rendre au pied du Signal pour assister à une rencontre opposant Young-Sprinters à Ambri-Piotta. De quoi faire rêver les hockeyeurs actuels de Belle-Roche... Pour la petite histoire, les deux équipes se sont séparées sur le score de 3 à 3.

Les réjouissances avaient débuté le samedi à la salle Fleurisia par une soirée dansante et de variétés qui a connu une affluence record. Le lendemain, peu avant 11 h, c'est

en fanfare que les invités officiels se sont rendus au Casino pour la partie officielle. On notait la présence de Pierre-Auguste Leuba, président du Conseil d'État accompagné du chancelier, de représentants de toutes les communes du Val-de-Travers, du président de l'Association suisse de hockey sur glace, du secrétaire central de l'Union suisse de patinage et des présidents de Young-Sprinters et Ambri-Piotta.

Re-cortège jusqu'à la Fleurisia pour le banquet officiel et c'est à nouveau emmenés par la fanfare

L'Ouvrière, tous cuivres sonnants, que les invités se sont rendus à Belle-Roche. "Une centaine d'écoliers de Fleurier, fillettes et garçons, avaient été conviés à inaugurer les tout premiers la merveilleuse piste de glace. (...) On entendit une petite bouébe malheureusement tombée sur son séant émettre ce reproche: elle glisse trop, cette glace!" lit-on dans les archives du Courrier.

Succédant aux enfants, un gala de patinage artistique permis aux spectateurs d'admirer la grâce de Dorette Beck, championne suisse junior, de rire avec du patinage humoristique, et d'applaudir la championne de France Maryvonne Huet.

Pour conclure, précisons que la TV romande a couvert l'événement, tout comme les journalistes de "Le micro dans la vie" de Radio-Lausanne.

clf

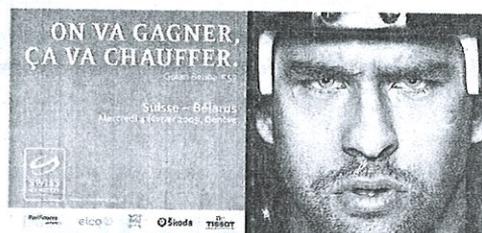
VU POUR VOUS

VIRTUOSES Quelques jours après s'être produits au Sentier, Natalia Bestemianova et Andrey Bukin ont enchanté le public de Champéry, samedi dernier. Les deux anciens champions olympiques de danse sur glace étaient les vedettes du spectacle *Blanche-Neige sur glace*, une revue adaptée du conte des frères Grimm. Une vingtaine de patineurs russes étaient au programme de la dernière création du célèbre Théâtre d'Igor Brobin.

PALLADIUM DE CHAMPÉRY,
LE 20 DÉCEMBRE 2008



DANIEL CLERC



Affiche de l'équipe suisse Commandez la version en format réduit

L'équipe nationale de hockey sur glace brûle du feu de la victoire. Pour elle, ça va chauffer, elle va gagner, c'est sûr! C'est ainsi qu'elle s'affiche ces jours sur les murs du pays.

Brûlez-vous de posséder une telle affiche dans un format réduit (120 cm x 60 cm)? C'est possible. Il vous suffit de vous rendre sur le site de vente aux enchères www.ricardo.ch Les recettes seront intégralement versées à la Fondation Jean Tinguely, qui vise à encourager la pratique du hockey sur glace auprès des jeunes.

A la Resega, la meilleure glace de Suisse

Vendredi 12 décembre, lors de la partie Lugano-Berne, le Service des Sports de la ville de Lugano a reçu le prix du vainqueur de Swiss Icemaster Award pour la saison 2007/2008. La Resega a en effet totalisé 1'429,20 points se classant à la 1^{ère} place devant la Postfinance-Arena de Berne (1'427.40 points) et au Schluefweg de Kloten (1'425,60 points).

L'objectif du trophée est de désigner la meilleure glace parmi les douze clubs de la ligue nationale. Pour effectuer la classification: le soin, la résistance et la qualité de la glace, aussi bien du point de vue structurel que du point de vue visuel, sont analysés. Le prix est attribué annuellement par un jury neutre de spécialistes du secteur et sous la responsabilité de la Fédération Suisse de hockey sur glace.

Pour le Team Resega, il s'agit d'une constante amélioration ces dernières années: durant la saison 2003/2004, Lugano s'était classé 7^{ème}; la saison 2004/2005 5^{ème}; la saison 2005/2006 6^{ème}; la saison 2006/2007 le premier podium à la 3^{ème} place et cette année la 1^{ère} position de la classification et donc la plus haute reconnaissance.

Le Team Resega – à sa tête Sascia Manni et épaulé par Francesco Morosoli, Patrick Conti, Daniel Alvarez, Alessandro Ferretti, Jacky Leoni, Michele Meroni, Antonio Lo Menzo et Stefano Rosa – a été récompensé en la présence du municipal On. Paolo Beltraminelli, du Chef du Service des Sports Sandro Rovelli et du Président du HCL, Paolo Rossi.



5 ÈME COUPE DE NOËL

TOURNOI INTERNATIONAL PEE - WEE



28 - 29 - 30 DÉCEMBRE 2008

PATINOIRES MALLEY ET MONTCHOISI

LAUSANNE / SUISSE

Lausanne
CAPITALE OLYMPIQUE

La Loterie
Romande
SPORT

Ni l'organisateur de spectacles Michael Driberg, directeur de Live Music Production, ni Vincent Sager, patron d'Opus One, n'organiseront de gros show à Neuchâtel l'année prochaine. Analyse d'une désaffection musicale.

SYLVIA FREDA

«**E**n effet, je n'ai rien de prévu à Neuchâtel en 2009», confirme Michael Driberg, l'entrepreneur organisateur de spectacles, à la tête de Live Music Production. Même refrain dans la bouche de Vincent Sager, patron d'Opus One. Mauvaise nouvelle pour les amateurs de concerts à Neuchâtel, car c'est à ces deux boîtes que l'on doit les shows des stars de la chanson aux patinoires du Littoral et à la Maladière!

«Cela me chagrine d'avoir eu à prendre cette décision», commente Michael Driberg. «Mais j'ai pu clairement observer que pour des spec-

tacles identiques organisés dans des villes différentes, on réunit un public nettement plus restreint à Neuchâtel.» Il a tout essayé avant d'en arriver là. «J'ai fait venir Johnny Hallyday, Patrick Bruel, Calogero... Du lourd! Et systématiquement, j'ai compté 30% à 50% de public en moins qu'à Genève ou Lausanne. Déjà lors de l'inauguration du stade de la Maladière par Patrick Bruel en juin 2007, nous n'avions pas rempli les gradins!»

Le monde de la musique connaît aussi la crise. «Il devient de plus en plus dur de remplir les salles», note encore Michael Driberg. «Il est dès lors plus logique de privilégier les agglomérations où il y a une plus forte densité de personnes.»

A ce phénomène de désaffection du public s'ajoute la taxe sur les spectacles toujours en vigueur à Neuchâtel, qui établit que 10% du prix d'entrée à un concert finit dans les caisses de la Ville. «C'est clairement un problème! Les organisateurs fuient les endroits où elle est encore appliquée.

Si par exemple nous vendons 10 000 places, en payant 10% de taxe c'est comme si nous en avions en réalité vendues 9000 seulement!»

Cette taxe dissuade aussi Vincent Sager, patron d'Opus One. «A cela s'ajoute la taille de la Maladière, deux fois plus grande que l'Arena avec des coûts de production de spectacles dix fois supérieurs à cause des contraintes techniques liées aux capacités d'accueil. Alors côté recettes, aucun intérêt! En plus, ce stade a une capacité hybride.» Il s'explique: «Il est trop petit pour des concerts d'envergure internationale tels que ceux donnés par Madonna ou Les Rolling Stones. Mais il est trop grand (18 000 places en tout) pour les artistes du genre de ceux invités à l'Arena à Genève.»

Et les Patinoires alors? «On y vient de temps en temps. C'était par exemple plein à craquer lors du concert de Diams en 2007! Mais elles ne sont pas forcément disponibles, puisqu'elles abritent une piste de glace une bonne partie de l'année.» /SFR

«Les Neuchâtelois ne se ruent pas sur les billets!»

Interrogé sur le manque à gagner lié à cette désaffection sur Neuchâtel de deux gros organisateurs de spectacles, Claude-Alain Henrioud, directeur des patinoires du Littoral, reste zen. «Dans notre budget, nous comptons un déficit d'1,5 million de francs par an. Et nous agissons de manière à ne pas le dépasser. Car nous ne voulons pas faire de mauvaises surprises aux communes, membres du syndicat des patinoires du Littoral. Ce sont elles qui paient notre déficit!» Jusqu'à maintenant, la situation a été sous contrôle. «Il faut bien se rendre compte que les patinoires accueillent toutes sortes d'autres événements, en plus des tournées d'artistes.»

Olivier von Gunten, responsable du stade de la Maladière en tant que chargé de communication au Service des sports

de la Ville, reconnaît pour sa part: «Si on compare avec 2007, on constate effectivement un manque à gagner en 2008 du fait de la baisse du nombre de concerts au stade. Mais nous avons été un peu coincés avec la venue de l'équipe portugaise dans le cadre de l'Euro 2008. Ce qui nous a empêchés de répondre favorablement à des demandes». Puis il s'exclame: «A part ça, certains vont remettre sur la table le thème de la taxe sur les spectacles!» Mais il est aussi de l'avis que «Les Neuchâtelois ne se ruent pas sur les billetteries. Ni pour les concerts, ni pour les autres événements que nous organisons à la Maladière. Personnellement, je le regrette. On dirait qu'ils ne se rendent pas compte de la chance qu'ils ont. Ils vivent dans une région où il se passe bien d'autres choses que la Fête des vendanges!» /sfr